

Vendredi 1er janvier 2016 / N° 1

SOMMAIRE ANALYTIQUE

LOIS

Présidence de la République

Ordre national de la Légion d'honneur

Décrets, arrêtés, circulaires

textes généraux

ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

ministère des finances et des comptes publics

ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité

ministère de la culture et de la communication

ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

mesures nominatives

Premier ministre

ministère des affaires étrangères et du développement international

ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

ministère de la justice

ministère des finances et des comptes publics

ministère de l'intérieur

ministère de la culture et de la communication

Informations parlementaires

Assemblée nationale

Sénat

Offices et délégations

Avis et communications

avis de concours et de vacance d'emplois

Premier ministre

avis divers

ministère des finances et des comptes publics

Informations diverses

liste de cours indicatifs

LOIS

LOI no 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015 (rectificatif)

NOR : *FCPX1525022Z*

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 décembre 2015, édition électronique, texte no 2, et édition papier page 24753, 2e colonne, à la date :

Lire : « 29 décembre 2015 ».

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant élévation à la dignité de grand'croix et de grand officier

NOR : *PREX1531688D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, pris sur le rapport du Premier ministre et visé pour son exécution par le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les présentes élévations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, sont élevés pour prendre rang à compter de la date de réception dans leur dignité :

Premier ministre

A la dignité de grand'croix

M. Friess (Jean, Auguste, Gaston), président-directeur général de société industrielle. Grand officier du 10 juin 2008.

M. Jospin (Lionel, Robert), ancien Premier ministre, membre du Conseil constitutionnel, ministre plénipotentiaire honoraire. Grand officier du 22 novembre 2008.

A la dignité de grand officier

Mme Chalut, née Weill (Annette, Brigitte), déportée-résistante, présidente d'un comité international d'anciens combattants. Commandeur du 29 janvier 1994.

M. Duport (Jean-Pierre, Maurice), préfet de région honoraire. Commandeur du 4 mai 2011.

M. Montpezat (Jean, André), trésorier-payeur général honoraire. Commandeur du 10 décembre 2003.

Mme Parly, née Herland (Jeanne-Marie, Simonne), professeure agrégée honoraire des universités en sciences économiques. Commandeur du 18 mars 2011.

M. Stétié (Salah, Eddine), écrivain et poète. Commandeur du 20 octobre 2004.

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant promotion

NOR : *PREX1531692D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, pris sur le rapport du Premier ministre et des ministres et visé pour son exécution par le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, vu les déclarations du conseil de l'ordre portant que les présentes promotions sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, sont promus, pour prendre rang à compter de la date de réception dans leur grade :

Grande chancellerie de la Légion d'honneur

Au grade de commandeur

M. le Prof. Capron (André, René, Gabriel), ancien directeur de l'Institut Pasteur de Lille, membre de l'Académie des sciences et membre de l'Académie nationale de médecine. Officier du 16 décembre 2007.

M. de Heaulme de Boutsocq (Jean, Roland), officier supérieur (h), ancien membre de plusieurs associations charitables. Officier du 23 septembre 1968.

M. Mitterrand (Olivier, Robert, Léon), fondateur et ancien président-directeur général d'une société industrielle. Officier du 6 juillet 2010.

Premier ministre

Au grade de commandeur

Mme Artus, née Cornette (Marie-Thérèse, Geneviève, Simone), présidente de chambre honoraire à la Cour des comptes. Officier du 26 novembre 2010.

M. Colin (Jean-François), président du réseau Emploi Compétences et du groupe Prospective des métiers et des qualifications à France Stratégie – Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Officier du 13 septembre 2005.

M. Goëau-Brissonnière (Jean-Yves, Armand, Louis), avocat honoraire, écrivain. Officier du 17 décembre 1998.

Mme Jourdan (Chantal, Elise, Marcelle), ancienne directrice de cabinet d'un président du Sénat. Officier du 9 mai 2007.

M. Tournier (Michel), écrivain, philosophe, membre honoraire du jury d'un prix littéraire. Officier du 12 juin 1985.

M. Vanier (Jean, François, Antoine), fondateur d'une communauté d'accueil de personnes handicapées et d'associations à vocation spirituelle. Officier du 3 avril 2002.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Au grade de commandeur

M. du Mesnil (Hubert, Marie), président d'une société chargée de la promotion d'une section ferroviaire transfrontalière. Officier du 5 juin 2007.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Au grade de commandeur

Mme Lavigne, née Behr (Marie-Louise dite Marie), professeure émérite des universités en sciences économiques. Officier du 16 mars 1996.

Mme Rouzioux, née Calmettes (Christine, Marie, Pierre), professeure des universités-praticienne hospitalière à l'université Paris Descartes-Paris 5. Officier du 4 décembre 2009.

Ministère de la justice

Au grade de commandeur

Mme Moreau, née Polo (Yannick, Françoise, Marie), présidente de section honoraire au Conseil d'Etat. Officier du 2 juin 2008.

M. Stoleru (Lionel, Guy), ancien ministre, ancien député, membre fondateur du groupement étudiant national d'enseignements aux personnes incarcérées. Officier du 10 juin 1997.

Ministère de la défense

Au grade de commandeur

M. Pêcheur (Bernard, Roger, Pierre), président de section au Conseil d'Etat, président du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire. Officier du 5 septembre 2008.

Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

Au grade de commandeur

Mme Bressand, née Bonnot (Michelle, Jeanne), inspectrice générale honoraire des affaires sociales. Officier du 16 mars 2007.

Ministère de l'intérieur

Au grade de commandeur

M. Cordet (Jean-François, Marie, Michel), préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord. Officier du 4 mars 2009.

Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

Au grade de commandeur

M. Blot (Claude, Denis), président d'un groupement d'organisations professionnelles du transport. Officier du 14 juin 2005.

M. Breton (Thierry, Jacques, Lucien), ancien ministre, président-directeur général d'une société de services du numérique. Officier du 9 février 2008.

Ministère de la culture et de la communication

Au grade de commandeur

M. Kadaré (Ismail), écrivain. Officier du 10 avril 1997.

M. Legrand (Michel, Jean), compositeur, arrangeur, pianiste. Officier du 23 mai 2005.

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

Au grade de commandeur

M. Lapasset (Bernard, Pierre, Louis), président de la Fédération internationale de rugby. Officier du 13 mars 2007.

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant nomination à titre exceptionnel

NOR : *PREX1531695D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et visé pour son exécution par le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, vu les déclarations du conseil de l'ordre portant que les présentes nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, et notamment de l'article R. 27 du code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, sont nommés, pour prendre rang à compter de la date de réception dans leur grade :

Premier ministre

Au grade de chevalier

M. Lepère (Lilian), graphiste ; 8 ans de services.

Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

Au grade de chevalier

Mme Grimaldi (Laïla), aide-soignante dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; 11 ans de services.

Mme Tomatis, née Morabin (Véronique, Olivia, France), auxiliaire de vie dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; 12 ans de services.

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant promotion et nomination

NOR : *PREX1531696D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, pris sur le rapport du Premier ministre et des ministres et visé pour son exécution par le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, vu les déclarations du conseil de l'ordre portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements, sont promus ou nommés pour prendre rang à compter de la date de réception dans leur grade :

Grande chancellerie de la Légion d'honneur

Au grade d'officier

Mme Aben, née Consales (Danielle, Marie, Cécile), présidente d'une section et d'un comité départementaux de la Société des membres de la Légion d'honneur. Chevalier du 14 février 2000.

M. Berger (Guy, Alphonse, Gaston), président du comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer. Chevalier du 2 mai 1994.

M. Duault (Alain, Jean, Constant), écrivain, musicologue. Chevalier du 28 octobre 2003.

M. Lafon (François, Clément), ancien directeur général d'un laboratoire pharmaceutique, mécène. Chevalier du 9 décembre 1998.

Mme Richard, née Roussel (Marie-Françoise, Thérèse, Madeleine), présidente d'une section départementale de la Société nationale d'entraide de la médaille militaire. Chevalier du 22 juin 2005.

Au grade de chevalier

M. Anglade (Jean, Jacques, Annet), écrivain ; 79 ans de services.

Mme Berthault-Fontanille, née Manin (Danièle, Lucie), cantatrice et ancien professeur de chant ; 50 ans de services.

M. le Prof. Blanche (Stéphane, Raymond, Jean), chef de service à l'hôpital Necker-Enfants malades ; 35 ans de services.

M. Bled (Jean-Paul, Georges), professeur d'université, chercheur et auteur ; 49 ans de services.

Mme le Prof. Boddaert, née Bellaiche (Nathalie), chef du service de radiologie pédiatrique à l'hôpital Necker-Enfants malades ; 22 ans de services.

M. Boinet (Sven, Louis), directeur général délégué d'un groupe hôtelier ; 42 ans de services.

M. Boudy (Jacques), secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur ; 28 ans de services.

Mme le Dr Bouvet de La Maisonneuve, née Dellagi (Fatma), médecin psychiatre ; 21 ans de services.

Me Bouyssou (Pierre, Auguste, Edmond), avocat (h) ; 51 ans de services.

Mme Bremaud, née Cardon (Dominique, Marie, Françoise), directrice de recherche émérite au CNRS ; 47 ans de services.

M. le Dr Bui (Quy Minh, Patrick dit Patrick), médecin spécialiste de chirurgie plastique et reconstructrice ; 43 ans de services.

M. Cot (Louis, Marius, André), professeur émérite, fondateur et directeur de l'Institut européen de recherches ; 57 ans de services.

Mme Coural, née Gastinel (Chantal, Emmanuelle, Nathalie), historienne de l'art, ancienne conseillère technique au mobilier national ; 57 ans de services.

Mme le Dr Durr (Alexandra), professeur de génétique médicale à l'université Pierre et Marie Curie ; 27 ans de services.

M. Edwards (Michael), membre de l'Académie française, écrivain ; 50 ans de services.

M. Galliard (Jean-François, Paul), conservateur (h) des hypothèques, vice-président du conseil départemental de l'Aveyron ; 46 ans de services.

Mme Gouinguenet (Hélène, Maryvonne), administrateur de l'éducation nationale ; 40 ans de services.

Mme Guicheney (Geneviève, Jeanne), journaliste, ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel et présidente du Festival lyrique international de Belle-Ile-en-Mer ; 47 ans de services.

Mme de Guillebon, née Lefèbvre de Plinval Salgues (Régine, Renée, Jeanne), dite de Plinval de Guillebon, historienne des arts décoratifs ; 64 ans de services.

M. Lancrenon (Hervé, Marie, Yves), officier supérieur (h) et représentant d'une association nationale ; 50 ans de services.

M. Lartigue (Jean-Bernard), ingénieur, délégué général de la Fondation de l'Ecole polytechnique ; 51 ans de services.

Mme Lecasble (Valérie, Sandrine), journaliste ; 37 ans de services.

M. le Prof. Leprince (Pascal, Norbert), chef du service de chirurgie cardiaque du Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière ; 26 ans de services.

M. Mantione (Florian, Marie), président et membre actif de plusieurs associations, auteur de plusieurs ouvrages relatifs à la gestion d'entreprise ; 41 ans de services.

M. le Dr Millerand (Alexandre, Charles, Thierry), médecin, membre actif d'associations de lutte contre la toxicomanie et pour l'amélioration des conditions de vie des détenus ; 35 ans de services.

M. Munnich (Olivier, Marc), professeur de langue et de littérature grecques au Centre de recherches français de Jérusalem ; 42 ans de services.

M. Teyssier (Arnaud, Jean, Noël), inspecteur général à l'inspection générale de l'administration au ministère de l'Intérieur ; 32 ans de services.

M. Tourtier (Jean-Pierre, Louis), médecin en chef du service de santé des armées ; 29 ans de services.

M. le R.P. Villemin (Laurent, Jean-Paul), prêtre du diocèse de Verdun, professeur à l'Institut catholique de Paris ; 24 ans de services.

M. le Prof Villet (Richard, Maurice, Jean), chirurgien, chef du service de chirurgie viscérale et gynécologique à l'hôpital des Diaconesses de Paris ; 42 ans de services.

Premier ministre

Au grade d'officier

M. Abergel (Alain), expert judiciaire, commissaire aux comptes, président d'une compagnie nationale d'experts. Chevalier du 30 mai 2006.

M. Bouchard (François, Maurice), directeur général des services de la région Alsace, président d'un réseau régional d'entrepreneurs. Chevalier du 9 décembre 2006.

Mme Crinque (Christine, Marguerite, Elisa), ancienne directrice d'une association médico-sociale, présidente départementale d'une association d'aide au logement et à l'insertion de personnes en difficulté. Chevalier du 4 avril 1998.

M. Dandelot (Marc, René), président de la Commission d'accès aux documents administratifs. Chevalier du 17 novembre 1993.

M. Jeannerot (Claude, René, Alphonse), ancien sénateur, ancien président du conseil général du Doubs, conseiller départemental. Chevalier du 1er septembre 2001.

M. Nisand (Israël, Francis), chef du pôle de gynécologie-obstétrique au Centre hospitalier universitaire de Strasbourg (Bas-Rhin), président d'un forum scientifique européen. Chevalier du 13 décembre 2000.

Mme Pierre-Brossolette, née Brossolette (Sylvie, Claire), membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, ancienne directrice-adjointe d'un hebdomadaire, ancienne rédactrice en cheffe d'un quotidien. Chevalier du 28 janvier 2007.

Mme Piniau-Jaskowiak, née Piniau (Geneviève, Marie, Jeanne), membre du conseil d'administration d'une fondation de lutte contre l'échec scolaire, ancienne proviseure de lycée. Chevalier du 19 décembre 2002.

M. Toubon (Jacques), ancien député de Paris, ancien député européen, défenseur des droits. Chevalier du 20 septembre 2004.

Au grade de chevalier

M. Amoudry (Jean-Paul), ancien sénateur de la Haute-Savoie ; 41 ans de services.

M. Augereau (Daniel, Henri, Maurice), président-directeur général d'une société spécialisée dans la gestion des ressources humaines, ancien conseiller régional des Pays de Loire ; 50 ans de services.

Mme Baubin (Catherine, Françoise), directrice d'une école municipale de musique et de danse, vice-présidente d'une association spécialisée dans l'enseignement artistique ; 41 ans de services.

Mme Bay, née Culaud (Marianne, Jacqueline, Lucienne), directrice de l'accueil et de la sécurité au Sénat ; 25 ans de services.

Mme Belaribi-Le Moal, née Belaribi (Malika), cantatrice, auteure, enseignante ; 34 ans de services.

M. Benzizine (Mohammed), chef de chantier en maçonnerie, spécialisé dans la restauration du patrimoine et des monuments historiques ; 42 ans de services.

M. Bonnez (William, Jean, Jules), professeur de médecine à l'université de Rochester (Etats-Unis) ; 32 ans de services.

M. Bruet (Michel), chef de bord dans une compagnie de chemins de fer ; 34 ans de services.

Mme Bund, née Mildenberger (Hildegarde, Liselotte), présidente d'honneur d'une association d'aide aux enfants ayant un handicap mental ; 72 ans de services.

M. Catalano (Michel), directeur d'une imprimerie ; 24 ans de services.

M. Chrébor (Richard), chef de la mission d'appui au pilotage, directeur de projet mutualisation à la direction des services administratifs et financiers, haut fonctionnaire chargé du développement durable pour les services du Premier ministre ; 27 ans de services.

Mme Coquet (Sylvie, Virginie), directrice générale fondatrice d'une société spécialisée dans la fabrication d'articles céramiques ; 33 ans de services.

Mme Daguet, née Laleuf (Christine, Alix, Marie), présidente d'un tribunal de commerce, présidente d'une association régionale de juges consulaires, pharmacienne ; 38 ans de services.

M. Debove (Frédéric, Pierre, Jacques), directeur de l'institut de droit et d'économie de l'université Paris 2 - Melun ; 25 ans de services.

M. Desallangre (Jacques, Emile, Camille), ancien député de l'Aisne, maire honoraire de Tergnier, ancien président de la communauté de communes Chauny-Tergnier ; 58 ans de services.

Mme Doyen (Aline, Marguerite, Marie), présidente-directrice générale d'une société spécialisée en mécanique de précision ; 29 ans de services.

M. Dubois (René, Marcel), résistant, ancien maréchal des logis-chef ; 73 ans de services.

Mme Echinard, née Carbonne (Hélène, Joséphine, Marcelle), vice-présidente d'associations de défense des droits des femmes, professeure honoraire ; 51 ans de services.

M. Eifermann (Didier, David), conseiller des services, chef de la division des relations parlementaires et des études internationales à l'Assemblée nationale ; 27 ans de services.

M. Ezdra (Serge, Judy), rédacteur des comptes rendus, directeur adjoint au service du compte rendu de la séance à l'Assemblée nationale ; 34 ans de services.

M. Flouret (Jean, Julien, Albert), ancien professeur agrégé, historien, président d'une société savante ; 57 ans de services.

Mme Fresch (Renza, Rita), ancienne maire de Venette (Oise), ancienne conseillère régionale de Picardie, assistante parlementaire ; 45 ans de services.

M. Garau (Jacques, Mayeul), secrétaire général aux affaires régionales et européennes auprès du préfet de la région Alsace ; 34 ans de services.

Mme Gaussen, née Guéraud (Yvette, Marie, Christiane), résistante ; 76 ans de services.

Mme Gillot, née Gautier (Marie-Agnès, Alberte, Armande), danseuse étoile du Ballet de l'Opéra national de Paris, chorégraphe ; 27 ans de services.

M. Grana (Marc), adjudant de sapeurs-pompiers professionnels ; 20 ans de services.

Mme Gros, née Albert (Marie, Monique dite Monique), ancien médecin, ancienne maire de Vieu (Ain) ; 70 ans de services.

M. Habrias (Michel, André), ancien médecin gériatre au conseil général de la Creuse, ancien praticien hospitalier ; 44 ans de services.

M. Isambert (Jean-François, Marie), vice-président d'une société d'investissement du secteur agro-industriel, secrétaire général d'une association dans le domaine agro-alimentaire ; 40 ans de services.

M. Lasbordes (Pierre), ancien député de l'Essonne ; 45 ans de services.

M. Lazar (Marc, Renaud), professeur des universités en histoire et sociologie politique, directeur du Centre d'histoire de Sciences Po ; 37 ans de services.

M. Le Bot (Didier, Marie, Josiane), secrétaire général administratif de l'Assemblée parlementaire de la francophonie ; 26 ans de services.

Mme Lelong, née Pecqueux (Danielle, Andrée), présidente départementale d'une association caritative ; 57 ans de services.

M. Lépinay (Marcel, Alexis, Germain), ancien cultivateur, Juste de France ; 68 ans de services.

M. Lindeperg (Gérard, Pierre, Charles), ancien député de la Loire, ancien conseiller régional de Rhône-Alpes, fondateur et vice-président d'une fondation ; 54 ans de services.

M. Miaille (Michel, Paul), professeur émérite de droit public et de science politique, essayiste, conférencier ; 53 ans de services.

Mme Micheau (Marguerite, Marie, Josèphe), médecin, ancienne présidente d'associations à but humanitaire, ancienne vice-présidente d'une association d'aide aux enfants polyhandicapés ; 42 ans de services.

M. Monsonego (Jacob dit Yaacov), enseignant, directeur de collège et lycée ; 26 ans de services.

M. Moogalian (Mark, Charles), professeur d'anglais ; 27 ans de services.

M. Muller (Jean-Pierre, André), conseiller départemental du Val-d'Oise, maire de Magny-en-Vexin, ancien professeur et principal de collège ; 43 ans de services.

M. Nougué (Bernard, Marcel), directeur administratif d'une fondation historique ; 46 ans de services.

M. Obin (Jean-Pierre, Georges), inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, ancien professeur des universités ; 50 ans de services.

Mme Pons (Claudine, Claire, Sophie), cofondatrice et présidente d'une société ; 28 ans de services.

Mme Raboutet, née Chaillot (Denise, Marie), résistante ; 74 ans de services.

Mme Risterucci, née Dujardin (Josette), conseillère territoriale de Corse, présidente de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de Corse ; 37 ans de services.

M. Robert (Fabrice, André, François), conseiller, chef du service de la commission des affaires économiques au Sénat ; 27 ans de services.

Mme Rousselle, née Caillou (Pascale), présidente de chambre à la cour administrative d'appel de Nancy ; 35 ans de services.

Mme Sancho-Garnier, née Garnier (Hélène, Marie, Thérèse), ancienne cheffe d'un département de recherches cliniques, présidente d'une fondation de recherche médicale ; 50 ans de services.

M. Senghor (Richard, Wagane, René), secrétaire général du défenseur des droits ; 30 ans de services.

M. Tan (Buon Huong), conseiller de Paris, président d'un conseil représentatif d'associations d'une communauté en France, président du directoire d'une société d'import-export en agroalimentaire ; 26 ans de services.

M. Tanty (Eric), conducteur de train dans une compagnie de chemins de fer ; 24 ans de services.

Mme Testa, née Le Derff (Marie-Françoise), cofondatrice et ancienne directrice d'une association d'insertion sociale et formatrice en alphabétisation ; 47 ans de services.

Mme Vasseur, née Berthaud (Marianne, Andrée), médecin-cheffe adjointe du service départemental d'incendie et de secours du Loiret ; 36 ans de services.

Mme Wauquiez-Motte, née Motte (Eliane, Henriette, Ghislaine), maire de Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), vice-présidente d'un syndicat mixte ; 35 ans de services.

Mme Werzberg (Dora, Sara), ancienne assistante sociale dans des camps d'internement ; 75 ans de services.

Ministère des affaires étrangères et du développement international

PERSONNEL

Au grade d'officier

Mme Carta-Le Vert, née Carta (Sylvaine, Hélène, Georgette), consule générale de France à Londres (Royaume-Uni). Chevalier du 8 mars 2007.

M. Marlaud (Jean-Michel, Pierre), ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Afghanistan. Chevalier du 1er septembre 2005.

Au grade de chevalier

Mme Bassereau (Martine, Simone, Françoise), ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire au Népal ; 39 ans de services.

M. Bosc (Eric, Paul), premier conseiller à l'ambassade de France en République centrafricaine ; 36 ans de services.

Mme Caudron De Coqueréaumont (Marie-Jeanne, Marguerite, Henriette), sous-directrice des privilèges et immunités diplomatiques et consulaires au ministère ; 33 ans de services.

M. Charon (Ernest, Hubert), chef de chancellerie au consulat général de France à Genève (Suisse) ; 44 ans de services.

M. Charrier (Thierry, Robert, Michel), chef de cuisine ; 34 ans de services.

Mme Diebold-Pacetti, née Diebold (Monique, Agnès, Christiane), missionnaire de renfort à la direction des ressources humaines au ministère ; 42 ans de services.

M. Escure (Marcel, Pascal), ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Niger ; 30 ans de services.

Mme Fages (Christine), ambassadrice, coordonnatrice de la task force interministérielle Ebola ; 24 ans de services.

M. Lebreton (Henri, James, Jean), ancien conseiller de coopération et d'action culturelle, ancien directeur de l'Institut français à Beyrouth (Liban) ; 39 ans de services.

Mme Meyer (Martine, Marie, Madeleine), rédactrice au service central d'état civil au ministère ; 38 ans de services.

Mme Remm, née Garret (Claudine, Jeanne, Andrée), consule adjointe, chef de chancellerie à l'ambassade de France en Iran ; 33 ans de services.

M. Reynaud (Henri, François), conseiller diplomatique du préfet de la région Rhône-Alpes ; 43 ans de services.

M. Righini (Philippe, Gérard, Jacky), chef de la mission pour la politique des visas au ministère ; 36 ans de services.

M. Shakkoura (Majdy), chef de l'antenne consulaire française à Gaza ; 27 ans de services.

M. Tilliette (François-Xavier, Marie), premier conseiller à l'ambassade de France auprès du Saint-Siège ; 36 ans de services.

Mme Von Der Mühll (Agnès, Sophie, Maya), sous-directrice du droit international public au ministère ; 23 ans de services.

Mme Watel, née Malet (Françoise, Jeanne, Marie), chef du pôle numérique et adjointe au chef du département des archives au ministère ; 28 ans de services.

PROTOCOLE

Au grade d'officier

M. Cohen (Bruno), président d'une fondation de soutien à la recherche scientifique (Etats-Unis). Chevalier du 12 juin 2002.

M. Ismail (Salim), directeur d'une société d'aquaculture (Madagascar). Chevalier du 9 janvier 1997.

M. Mantei (Christian, Marcel), directeur général de l'agence de développement touristique de la France. Chevalier du 26 juin 2004.

Au grade de chevalier

M. Anglade (Jean), président-directeur général de la filiale d'un groupe exportateur de matériels industriels (Venezuela) ; 28 ans de services.

M. de Boisséson, né Barbara de Labelotterie de Boisséson (Jacques, Marie, Joseph), directeur général de la filiale d'un groupe pétrolier (Russie) ; 36 ans de services.

M. Bond (James, Purnell), financier du développement, conseiller principal du directeur exécutif du Fonds vert pour le climat ; 37 ans de services.

Mme Bot, née Pineau (Corinne, Laure), président-directeur général d'une société spécialisée dans le recrutement de personnes bilingues (Australie) ; 25 ans de services.

M. Bouquet (Christian, Georges, Marcel), professeur émérite des universités, spécialiste de géopolitique africaine ; 44 ans de services.

Mme Charpentier (Emmanuelle, Marie), responsable de laboratoire, professeur de biologie moléculaire (Suède) ; 20 ans de services.

Mme Cohonner (Michèle, Anne-Marie), directrice générale d'une entreprise de logistique (Brésil) ; 28 ans de services.

M. Collin Delavaud (Philippe, Raymond, Georges), président-directeur général d'un complexe sportif (Singapour) ; 30 ans de services.

M. Dow (Mahmoud), directeur général d'une entreprise internationale d'ingénierie des systèmes de transport public (Emirats arabes unis) ; 35 ans de services.

M. Faidy (Eric), chef d'entreprise, président de la chambre de commerce et d'industrie franco-roumaine (Roumanie) ; 31 ans de services.

Mme Gallardo de Gutiérrez, née Gallardo (Michelle, Antonia), avocate (Salvador) ; 34 ans de services.

Mme Geffray (Geneviève, Edith, Marie), ancien conservateur en chef de la Bibliotheca Mozartiana de la Fondation internationale Mozarteum (Autriche) ; 46 ans de services.

Le père Hiss (François, Etienne), missionnaire lazariste, aumônier des francophones (Iran) ; 32 ans de services.

M. Jalicon (David, Pierre, Joseph), architecte, président de la chambre de commerce franco-coréenne (Corée du Sud) ; 22 ans de services.

Mme Jentile de Canecaude, née Jentile (Catherine, Jeanne, Juliette), grand reporter, correspondante de presse (Royaume-Uni) ; 31 ans de services.

Le père Julien (Pierre, Albert), curé de l'église de Saint-Jacques à Mohammedia (Maroc) ; 47 ans de services.

Mme Makowski (Corinne), secrétaire nationale d'une association de lutte contre la précarité ; 33 ans de services.

Mme Marcou (Danielle, Louise, Andrée), présidente d'une association caritative intervenant à Madagascar ; 54 ans de services.

Mme Pardo (Maria, Magdalena), économiste, consultante, ancienne vice-ministre du commerce extérieur de la Colombie ; 27 ans de services.

Mme Radi (Lamia), directrice de la coopération au ministère des affaires étrangères et de la coopération du Maroc ; 22 ans de services.

Mme Renouard (Cécile, Fabienne, Suzanne), enseignante et chercheuse, spécialiste de l'évaluation du rôle des entreprises dans les pays en développement ; 24 ans de services.

M. Restrepo Lopez (Gonzalo, Alonso, Juan), ancien président-directeur général d'un groupe de la grande distribution (Colombie) ; 36 ans de services.

M. Rolet (Xavier, Robert), directeur général de la Bourse de Londres (Royaume-Uni) ; 23 ans de services.

Mme Rousseau-Ovtchinnikov, née Rousseau (Muriel, Cécile, Clotilde), chef d'entreprise, directrice d'une agence de communication (Russie) ; 25 ans de services.

M. Sabbagh (Bachar), directeur général d'une société de commercialisation de produits de luxe (Arabie saoudite) ; 27 ans de services.

Mme Saunier (Martine, Germaine, Etiennette), réalisatrice, dirigeante d'une société de commercialisation de vins français (Etats-Unis) ; 43 ans de services.

M. Suaudeau (Laurent, Roland, France), chef de cuisine (Brésil) ; 35 ans de services.

Mme Taché, née Laurent (Yvette, Marcelle, France), neurobiologiste et gastroentérologue, professeur d'université (Etats-Unis) ; 41 ans de services.

M. Torres (Jacques), maître chocolatier, fondateur et directeur de chocolateries (Etats-Unis) ; 34 ans de services.

Mme Vassilicos, née Manière (Marie-José), présidente d'une association d'entraide (Grèce) ; 36 ans de services.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Au grade d'officier

Mme Hervé (Françoise, Blanche, Marie), adjointe au maire de Nancy (Meurthe-et-Moselle), en charge du patrimoine et du secteur sauvegardé. Chevalier du 11 décembre 1993.

M. Lepeltier (Serge, Bernard), ancien ministre, président d'une association œuvrant dans la gestion de l'eau. Chevalier du 11 mars 2006.

M. Marcovitch (Daniel), consultant dans le domaine de l'eau, président d'une commission territoriale sur les rivières. Chevalier du 26 janvier 2006.

M. Pallarès (Serge, Antoine), directeur d'un port, président d'une fédération nationale portuaire. Chevalier du 29 juin 2007.

M. Poly (Jean-Pierre, Jacques), directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Chevalier du 23 avril 2005.

M. Riac (Christian, Roger), chef d'un département au secrétariat général du ministère. Chevalier du 14 juillet 2003.

M. Volant (Stéphane, Claude, Marc), secrétaire général d'une société de transport ferroviaire. Chevalier du 20 février 2007.

Au grade de chevalier

Mme Ayrault, née Davanne (Elisabeth, Anne, Yvonne), présidente du directoire d'une société productrice d'hydroélectricité ; 35 ans de services.

M. Bellier (Michel, Marie, Dominique), ancien membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable ; 43 ans de services.

M. Boullis (Bernard, Jean-Marcel), directeur de programme au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ; 38 ans de services.

Mme Brunner, née Couplan (Anne, Jeanne, Françoise), directrice d'une société de transport de personnes à mobilité réduite ; 28 ans de services.

M. Choquet (Thierry, Olivier, Joël), commandant d'un remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage ; 36 ans de services.

M. Coux (Pierre, Denis), directeur dans une société de transport ferroviaire ; 34 ans de services.

M. Cunin (Rémi, Georges, Marie), directeur général dans un groupe d'ingénierie en transport ; 26 ans de services.

M. Duchemin (Jack, Louis), consultant international dans le domaine des transports ; 54 ans de services.

M. Durville (Jean-Louis, Faustin, André), ancien membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable ; 44 ans de services.

Mme Foujols, née Kemlin (Marie-Alice, Huberthe), responsable de pôle dans un institut de recherche en sciences de l'environnement ; 36 ans de services.

Mme Giroud (Elizabeth), commandant d'un navire de soutien, d'assistance et de dépollution ; 26 ans de services.

Mme Heyer (Evelyne, Catherine, Gilberte), professeure d'anthropologie génétique au Muséum national d'histoire naturelle ; 23 ans de services.

M. Kempinski (Michel, Simon), président-directeur général de la division environnement d'une société spécialisée dans la gestion des déchets ; 33 ans de services.

Mme Mahut (Brigitte, Jeannine), directrice au sein de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux ; 35 ans de services.

M. Mantoux (Gilles, Pierre, Jacques), chef d'une mission à la direction générale de l'aviation civile ; 37 ans de services.

M. Mutel (Jean-Claude, Gérard), ancien adjoint au directeur général d'une société de concessions et de bâtiment et travaux publics ; 45 ans de services.

M. Nasciet (Jacques, Charles, Auguste), ancien chef de district dans une société de transport ferroviaire ; 42 ans de services.

Mme Pavy (Pascale, Marie, Marcelle), ancienne présidente de la fédération des conservatoires botaniques nationaux ; 40 ans de services.

Mme Remy (Frédérique), responsable d'un laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales ; 26 ans de services.

M. Riou (Didier, Bruno, François), président d'une société de conseil, président d'une fédération professionnelle des industries extractives de minéraux ; 39 ans de services.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Au grade d'officier

M. Brunet (Michel, Marc), paléoanthropologue, professeur honoraire du Collège de France. Chevalier du 26 septembre 2003.

Mme Campan, née Lesbordes (Geneviève, Yvonne, Marie), directrice du système d'information du Centre national d'études spatiales. Chevalier du 13 septembre 2005.

M. Chapuisat (Xavier, Michel, Luc), professeur émérite des universités en physique-chimie à l'université Paris Sud-Paris 11. Chevalier du 15 mai 2003.

Mme Guillopé (Colette, Hélène), professeure des universités en mathématiques, chercheure au Centre national de la recherche scientifique. Chevalier du 6 octobre 2007.

Mme Jolliet (Pascale, Marie, Elisabeth), professeure des universités-praticien hospitalier, doyenne d'une faculté de médecine. Chevalier du 15 mai 2007.

Mme Le Normand-Romain, née Le Normand (Antoinette, Marie, Jeanne), directrice générale de l'Institut national de l'histoire de l'art. Chevalier du 30 juin 2007.

Au grade de chevalier

M. Abecassis (Alain, Pierre), chef de service au ministère ; 31 ans de services.

M. Aglietta (Michel, Joseph), professeur émérite des universités en sciences économiques à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense ; 54 ans de services.

Mme Babonneau (Florence, Olga, Justine), directrice de recherche du Centre national de la recherche scientifique ; 34 ans de services.

Mme Béhal (Brigitte, Lucienne, Célina), directrice des achats, des recettes externes et des affaires juridiques au Centre national d'études spatiales ; 33 ans de services.

M. Bizien (Yves, René, Gabriel), professeur honoraire de sciences et technologies industrielles, membre actif d'associations et intervenant bénévole en faveur du devoir de mémoire ; 65 ans de services.

M. Blase (Xavier, Philippe, François), directeur de recherche du Centre national de la recherche scientifique ; 22 ans de services.

Mme Bodilis (Marie-Hélène), proviseure d'un lycée polyvalent ; 33 ans de services.

M. Bok (Julien), professeur émérite à l'université Pierre et Marie Curie-Paris 6 ; 59 ans de services.

Mme Borrelly (Sylvie, Alice), professeure d'histoire et de géographie ; 29 ans de services.

Mme Caillat-Zucman, née Caillat (Sophie, Catherine, Marie-Pierre), professeure des universités-praticienne hospitalière à l'université Paris Diderot-Paris 7 ; 33 ans de services.

M. Capitant (David, Vincent, Martin), professeur de droit public ; 22 ans de services.

M. Chaillou (Michel, Guy, Paul), directeur honoraire de lycée ; 35 ans de services.

Mme Chartron (Ghislaine, Suzanne, Mauricette), professeure au Conservatoire national des arts et métiers, directrice de l'Institut national des sciences et techniques de la documentation ; 32 ans de services.

M. Chauvin (Franck, Robert, Marie), professeur des universités-praticien hospitalier à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, vice-président d'une association nationale de lutte contre le cancer ; 37 ans de services.

Mme Chevalet (Brigitte, Antoinette, Malika), proviseure d'un lycée polyvalent ; 36 ans de services.

M. Crabot (Christian, Fabien), professeur honoraire de géographie ; 38 ans de services.

Mme Dahan Dalmedico, née Dal Medico (Amy), directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ; 47 ans de services.

M. d'Angelo (Jean-Luc, Alfred, René), proviseur honoraire ; 30 ans de services.

M. Desgrez (Hippolyte, Marie-Alex), professeur honoraire des universités en biophysique ; 58 ans de services.

Mme Deussen (Christiane, Ruth), directrice d'une fondation à la Cité internationale universitaire de Paris ; 32 ans de services.

M. Dubourdieu (Denis), professeur des universités, directeur général de l'Institut des sciences de la vigne et du vin de l'université de Bordeaux ; 40 ans de services.

M. Estève (Marc, José), directeur de l'ensemble hospitalier de l'Institut Curie ; 38 ans de services.

Mme Gauthier (Martine), inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale ; 38 ans de services.

Mme Gay Boisson, née Gay (Catherine, Marie), proviseure ; 31 ans de services.

Mme Gendron (Agnès, Valérie, Corinne dite Corinne), professeure à l'université du Québec (Canada), membre de l'Académie des technologies ; 24 ans de services.

Mme Gien, née Robe (Annette, Michelle, Marie-Françoise), inspectrice de l'éducation nationale, chargée du dossier départemental de la maîtrise de la langue et de la prévention de l'illettrisme ; 37 ans de services.

M. Grosset-Bourbange (Jean-Pierre, André), inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de lettres ; 25 ans de services.

M. Guillaumet (Gérald, Marcel), professeur émérite des universités à l'université d'Orléans ; 42 ans de services.

Mme Gwizdziel, née Macijewski (Catherine), proviseure ; 33 ans de services.

M. Hougard (Jean-Marc, Raymond), directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement ; 34 ans de services.

Mme Jessus (Catherine, Yvonne, Céline), directrice de l'Institut des sciences biologiques du Centre national de la recherche scientifique ; 35 ans de services.

Mme Joblin (Christine, Marie, Odile), directrice de recherche du Centre national de la recherche scientifique à l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie ; 23 ans de services.

M. Kévorkian (Raymond), historien, écrivain ; 35 ans de services.

M. Labat (Alain, François), professeur de chinois, chargé d'une mission d'inspection pédagogique, président d'associations culturelles et linguistiques ; 39 ans de services.

M. Lombrail (Pierre, Christian, Jean), professeur des universités-praticien hospitalier à l'université Paris 13 ; 40 ans de services.

M. Louveaux (François, Henri), inspecteur général de l'éducation nationale en histoire et géographie ; 40 ans de services.

Mme Mansuy (Isabelle, Marie, Jacqueline), professeure des universités en neurosciences à l'université de Zurich (Suisse) ; 21 ans de services.

Mme Mappa (Sophia), professeure des universités associée honoraire, consultante internationale ; 38 ans de services.

Mme Marin (Brigitte, Claude, Michelle), professeure des universités en histoire moderne à l'université d'Aix-Marseille, directrice de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme ; 29 ans de services.

M. Méléard (Alain, Auguste), proviseur honoraire, président d'un comité départemental du prix du Concours national de la résistance et de la déportation ; 55 ans de services.

M. Mercier (Jacques, Gérard, Joseph), professeur des universités-praticien hospitalier à l'université de Montpellier ; 37 ans de services.

M. Moatti (Jean-Paul, Victor), président-directeur général de l'Institut de recherche pour le développement ; 36 ans de services.

Mme Molinié, née Bertrand (Annie, Jeanne, Mathilde), professeure émérite en sciences humaines et sociales à l'université Paris-Sorbonne ; 46 ans de services.

Mme de Montlaur, née Azaïs (Mireille), professeure de mathématiques en collège, référente académique pour les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement ; 40 ans de services.

Mme Murgue (Bernadette, Marie), médecin virologue à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; 32 ans de services.

M. Navarro (Félix), médecin de l'éducation nationale, conseiller technique d'un recteur ; 36 ans de services.

Mme Olayat-Bardisa, née Olayat (Evelyne, Hélène, Yvonne), proviseure d'un lycée des métiers ; 34 ans de services.

Mme Perpére, née Trestini (Brigitte, Marie, Andrée), infirmière en collège, formatrice en secourisme ; 35 ans de services.

Mme Perret (Martine, Colette), directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ; 43 ans de services.

Mme Pierron-Bohnes, née Pierron (Véronique), directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; 40 ans de services.

M. Proust (Dominique, René), astrophysicien à l'Observatoire de Paris-Meudon ; 43 ans de services.

Mme Revest (Christiane, Sagra), inspectrice de l'éducation nationale, correspondante académique pour la prévention des phénomènes sectaires ; 41 ans de services.

M. Robinson (Raphaël, Alphonse), médiateur académique ; 59 ans de services.

M. Rousseau (Philippe, Jean, Roger), professeur émérite des universités en langue et littérature grecques à l'université Lille 3 ; 46 ans de services.

Mme Roux (Valentine, Béatrice, Marie), directrice de recherche du Centre national de la recherche scientifique ; 29 ans de services.

Mme Ruiz Fabri, née Ruiz (Hélène, Jeanne), professeure des universités en droit public à l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; 26 ans de services.

M. Sigaux (François, Marie, Joseph), professeur des universités-praticien hospitalier à l'université Paris Diderot-Paris 7 ; 29 ans de services.

Mme Sinay-Cytermann, née Sinay (Anne), professeure des universités en droit à l'université Paris Descartes ; 25 ans de services.

Mme Sousi, née Roubi (Blanche), professeure émérite à l'université Jean Moulin-Lyon 3 ; 38 ans de services.

Mme Tassez, née Bauvais (Sylvie, Ernestine, Augustine), proviseure d'un lycée professionnel ; 31 ans de services.

Mme Ter Minassian, née Kévonian (Anaïs dite Anahide), historienne, maître de conférences honoraire ; 40 ans de services.

Mme Teulade-Fichou, née Teulade (Marie-Paule), directrice de recherche du Centre national de la recherche scientifique à l'Institut Curie ; 29 ans de services.

M. Thoré (Maurice, Oscar, Henri), directeur honoraire d'un institut médico-éducatif, président d'une association ; 41 ans de services.

Mme Troccaz, née Pertin (Jocelyne, Claude), directrice de recherche du Centre national de la recherche scientifique ; 31 ans de services.

Mme Turck-Chièze, née Turck (Sylvaine, Jeanne, Henriette), astrophysicienne au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ; 42 ans de services.

M. Vidal (Michel, Henri, André), professeur émérite des universités en droit romain et histoire du droit à l'université de Bordeaux ; 47 ans de services.

Mme Vinter (Annie, Louise), professeure des universités en psychologie à l'université de Bourgogne ; 36 ans de services.

Mme Welter (Marie-Laure, Nicole), praticienne hospitalière et chercheuse à l'Institut du cerveau et de la moelle épinière ; 22 ans de services.

Mme Zighmi, née Legrip (Evelyne, Christiane), directrice d'école ; 33 ans de services.

Ministère de la justice

Au grade d'officier

M. Berton (Pierre, Maurice), médiateur du département de la Seine-Saint-Denis. Chevalier du 22 juin 1999.

Mme Camguilhem, née Sauvage (Anne-Marie, Françoise), conseillère d'Etat honoraire. Chevalier du 14 décembre 2005.

M. Chaillou (Philippe, Jean, Louis), conseiller honoraire à la Cour de cassation. Chevalier du 21 juin 2001.

M. Dejoie (Laurent, Lucien, Jean), notaire à la résidence de Vertou, président d'une association professionnelle. Chevalier du 11 octobre 2005.

M. Ferrière (Dominique, Henri, Albert), premier président de la cour d'appel de Bordeaux. Chevalier du 2 septembre 2006.

M. Gauthier (Michel, Nicolas), avocat général à la cour de cassation. Chevalier du 19 octobre 2001.

M. Kling (Didier, André, Bernard), expert comptable près la cour d'appel de Paris, agréé par la Cour de cassation et commissaire aux comptes, président d'honneur du Conseil national des commissaires aux comptes et président des experts agréés par la Cour de cassation. Chevalier du 19 février 1998.

M. Lucas (Eric, François, Marie), secrétaire général du ministère. Chevalier du 3 octobre 2007.

M. Sabater (Gérard, Aurélien, Alexis), avocat honoraire au barreau de Draguignan, ancien bâtonnier, président d'honneur d'une association professionnelle d'avocats. Chevalier du 8 mars 2002.

Au grade de chevalier

Mme Adda (Joëlle, Louise), présidente du tribunal administratif de Lille ; 38 ans de services.

Mme Anthony-Gerroldt, née Zinguerevitch (Anne-Marie, Catherine dite Anne), directrice déléguée à l'administration régionale judiciaire du service administratif régional de la cour d'appel d'Orléans ; 33 ans de services.

Mme Baccaud (Myriam), chef de détention au centre pénitentiaire de Marseille ; 36 ans de services.

M. Baranger (Thierry, Henri), vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; 33 ans de services.

M. Barbin (Frédéric, Jean-Christophe, Marie), greffier du tribunal de commerce de Nantes, président honoraire du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce ; 29 ans de services.

Mme Billet (Michelle, Françoise, Andrée), avocate au barreau de Thonon-les-Bains, ancienne bâtonnière, ancienne présidente de la Conférence des barreaux de Rhône-Alpes ; 29 ans de services.

Mme Bin-Heng, née Jonard (Maryvonne), présidente d'une fédération nationale d'associations de lutte contre les violences faites aux femmes ; 48 ans de services.

M. Birgy (Alain, Michel, Marie), juge au tribunal de grande instance de Montauban ; 36 ans de services.

Mme Bisbrouck-Onraed, née Bisbrouck (Brigitte, Marie, Josée), directrice de greffe du conseil de prud'hommes de Lille ; 36 ans de services.

Mme Bobet, née Rebrassé (Francine, Gilberte, Armande), commissaire aux comptes honoraire ; 44 ans de services.

Mme Bonneau, née Cibert (Annie, Thérèse, Marguerite), experte judiciaire près la cour d'appel de Poitiers, psychologue, clinicienne ; 44 ans de services.

M. Bouregba (Alain), président de la Fédération des Relais Enfants-Parents, psychologue, psychanalyste ; 29 ans de services.

Mme Carpanetti (Marie-Christine, Josée, Jeanne), huissière de justice à Mont-de-Marsan, ancienne présidente de la chambre départementale des huissiers de justice des Landes et de la chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la cour d'appel de Pau ; 26 ans de services.

Mme Caubet (Josette, Rosa, Julienne), ancienne juge de proximité au tribunal de grande instance de Lille, conciliatrice de justice ; 52 ans de services.

Mme Chaillol (Josiane, Yvonne, Louise), bâtonnière de l'ordre des avocats au barreau d'Aix-en-Provence, présidente d'une association professionnelle d'avocats ; 36 ans de services.

M. Croizier (Jean-Louis, Joseph), avocat général près la cour d'appel de Paris ; 33 ans de services.

Mme Dupas (Annie, Renée), ancienne directrice de greffe de la cour d'appel de Nancy ; 40 ans de services.

Mme Durand-Gueriot, née Durand (Mireille, Agathe), notaire à la résidence de Martigues, ancienne présidente de la chambre départementale des notaires des Bouches-du-Rhône, présidente du conseil régional des notaires du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; 35 ans de services.

M. Follet (Patrick, Robert), médecin responsable de l'unité sanitaire du centre pénitentiaire d'Alençon - Condé-sur-Sarthe ; 26 ans de services.

M. Frouin (Jean-Yves, Gérard, Marcel), président de chambre à la Cour de cassation ; 40 ans de services.

M. Garioud (Georges, Anthelme), ancien directeur adjoint de la mission de recherche Droit et Justice ; 42 ans de services.

Mme Javey (Chantal, Josiane, Danielle), ancienne auditrice au service d'audit central national de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, ancienne inspectrice des services de la protection judiciaire de la jeunesse ; 47 ans de services.

Mme Klein (Danièle), présidente d'une association d'aide aux victimes du terrorisme ; 22 ans de services.

Mme Letourneur-Baffert, née Letourneur (Raymonde, Elise, Marie), présidente de chambre honoraire à la cour d'appel de Rennes ; 36 ans de services.

Mme Mast (Bénédicte, Geneviève), avocate au barreau de Coutances, ancienne bâtonnière, présidente de la conférence régionale des bâtonniers de Normandie ; 25 ans de services.

Mme Merle, née Chevallier (Edith, Marie, Thérèse), présidente de chambre au tribunal de commerce de Paris ; 44 ans de services.

Mme de Mersan, née Aubry (Marie-Françoise, Monique), présidente du tribunal du contentieux et de l'incapacité d'Orléans ; 44 ans de services.

M. Mornay (Pascal, François), secrétaire général de la Chambre nationale des avoués près les cours d'appel ; 38 ans de services.

Mme Pacot (Monique, Marguerite), directrice d'une association d'accueil et d'aide à l'insertion de jeunes en difficulté ; 40 ans de services.

Mme Patrie, née Guilloux (Béatrice, Jacqueline, Marie), première vice-présidente au tribunal de grande instance de Bobigny ; 36 ans de services.

Mme Pecaut-Rivolier, née Pecaut (Laurence, Silvia), inspectrice générale adjointe des services judiciaires ; 26 ans de services.

Mme Perks-Matter, née Matter (Claudine), présidente du tribunal du contentieux de l'incapacité de Bordeaux ; 58 ans de services.

Mme Piwowarczyk, née Lefebvre (Linda, Ginette, Aline), responsable de formation à la maison d'arrêt des Yvelines ; 34 ans de services.

Mme Planès, née Chalier (Renée, Gabrielle, Jacqueline dite Gabrielle), présidente de l'Association nationale des médiateurs ; 49 ans de services.

M. Poirier (Francis, Marcel, Aristide), avocat au barreau de Rennes, ancien bâtonnier ; 39 ans de services.

M. Pottier (Philippe, Jacques), directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire ; 41 ans de services.

M. Puaud (Patrice, Michel, Jean), chef d'établissement du centre de détention du Port ; 35 ans de services.

Mme Reulet (Patricia, Paulette), directrice du centre de détention de Tarascon ; 22 ans de services.

M. Robin (Brice, Alain, Roger), procureur de la République près le tribunal de grande instance de Marseille ; 37 ans de services.

Mme Satori, née Dibinger (Paulette), présidente honoraire du conseil de prud'hommes de Metz ; 50 ans de services.

Mme Taillandier-Thomas (Martine, Lucie, Aline), présidente de chambre à la cour d'appel de Metz ; 34 ans de services.

M. Théard (Edouard, Marcel, Elie), président d'honneur d'une association œuvrant en faveur de l'insertion probatoire ; 71 ans de services.

Mme Thibault, née Roman-Amat (Cécile, Marie, Clotilde), présidente de chambre à la cour d'appel de Riom ; 41 ans de services.

Mme Vergez (Marie-Dominique), présidente de chambre à la cour d'appel de Paris ; 37 ans de services.

Mme Viaud (Claudine, Irène dite Claudie), magistrate réserviste au tribunal de grande instance de Toulouse ; 43 ans de services.

M. Vogel (Pierre-Luc, Marie), notaire à la résidence de Saint-Malo, président du Conseil supérieur du notariat ; 30 ans de services.

M. Yvorel (Jean-Jacques), chercheur en histoire à l'Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse ; 41 ans de services.

Ministère des finances et comptes publics

Au grade d'officier

Mme Cohen-Branche, née Branche (Marielle, Elisabeth), médiatrice à l'Autorité des marchés financiers. Chevalier du 20 septembre 2007.

M. Duquesne (Pierre, Louis, Arsène), ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique. Chevalier du 30 juin 2003.

M. Gautier (Jean-Louis, Etienne), ancien chef de service dans une direction régionale des finances publiques. Chevalier du 26 janvier 2007.

M. Lemas (Pierre-René), directeur général d'une institution financière publique. Chevalier du 14 septembre 1999.

M. Renaudin (André, Charles, Marie), directeur général d'une société d'assurance mutuelle. Chevalier du 13 juin 2007.

Au grade de chevalier

M. Arraou (Philippe, Henri), expert-comptable et commissaire aux comptes, président du conseil supérieur d'un organisme professionnel ; 38 ans de services.

Mme Assouline, née Merran (Guylaine, Juliette, Yannick), directrice régionale des finances publiques ; 32 ans de services.

Mme Bapst, née Dessal (Anne-Lise), directrice de la communication dans un groupe bancaire international ; 27 ans de services.

Mme Barbat-Layani, née Barbat (Marie-Anne, Aline, Françoise), directrice générale d'une organisation professionnelle du secteur bancaire ; 23 ans de services.

Mme Benoit (Béatrice, Régine), directrice de pôle dans une direction départementale des finances publiques ; 40 ans de services.

Mme Charbonnier, née Lemonnier (Martine, Madeleine, Anne), secrétaire générale adjointe de l'Autorité des marchés financiers ; 33 ans de services.

M. Demarigny (Fabrice, Nicolas), directeur des activités marchés de capitaux au sein d'un groupe spécialisé dans l'audit, le conseil et les services comptables, fiscaux et juridiques, président d'un cabinet d'avocats ; 27 ans de services.

Mme Demotes-Mainard (Magali, Marie, Paule), chef de département à l'Institut national de la statistique et des études économiques ; 35 ans de services.

M. Depoorter (Charles, François), ancien dirigeant du conseil d'orientation et de surveillance d'une banque coopérative régionale ; 46 ans de services.

Mme Dulymbois-Juvigny, née Juvigny (Yvelyne, Marie, Angèle), responsable de service dans une direction régionale des finances publiques ; 38 ans de services.

Mme Dupin, née Fayon (Marie-Hélène), membre d'une mission au contrôle général économique et financier ; 38 ans de services.

Mme Franchet (Viviane), responsable d'une trésorerie au sein d'une direction régionale des finances publiques ; 35 ans de services.

Mme Guichard, née Bourhis (Thérèse, Etiennette, Marie), ancienne experte-conseil en mobilité et gestion des carrières ; 42 ans de services.

M. Houdebine (Michel, François, Bernard), chef économiste dans une direction du ministère ; 20 ans de services.

M. Jonchère (François, Bernard, Dominique), contrôleur budgétaire et comptable ministériel ; 34 ans de services.

Mme Marhic (Maryvonne), directrice du pôle pilotage et ressources dans une direction régionale des finances publiques ; 34 ans de services.

M. Mérindol (Nicolas, François, Gaston), président et associé d'un groupe financier ; 31 ans de services.

M. Patault (Didier, Bernard, Gérard), président du directoire d'une banque régionale ; 29 ans de services.

Mme Payart de Fitz James, née Decroocq (Sophie, Odile, Marie-Blanche), directrice en charge d'une direction régionale de contrôle fiscal ; 32 ans de services.

M. Rideau (Pierre, Paul), directeur de l'Ecole nationale des brigades des douanes de La Rochelle ; 38 ans de services.

M. Roncin (Marcel, Yves), président d'un comité d'organisation et de normalisation bancaires ; 52 ans de services.

M. Tattevin (Pierre, Hervé, Georges), associé-gérant d'une banque ; 34 ans de services.

Mme Truillot-Barsoum, née Truillot (Chantal, Anne), directrice du pôle gestion fiscale dans une direction régionale des finances publiques ; 37 ans de services.

Ministère de la défense

Au grade d'officier

M. Cotté (Bruno, Jonas, Georges), directeur général des relations européennes et internationales dans un groupe industriel d'aéronautique et de défense. Chevalier du 13 juin 2006.

M. Trappier (Eric, Joël), président-directeur général dans un groupe aéronautique. Chevalier du 17 octobre 2007.

Au grade de chevalier

M. Bordes (Bernard), vice-président national d'une fédération d'anciens combattants ; 60 ans de services.

Mme Cayre (Chantal, Marie-France, Elisabeth), chef de bureau dans une direction du ministère ; 39 ans de services.

M. Cognard (André, Adrien, Jean), secrétaire général national d'une fédération d'anciens combattants ; 60 ans de services.

Mme Hulné-Denis, née Hulné (Christine), chef de secteur dans une direction du ministère ; 31 ans de services.

M. Lagarde (Jean-Michel), président dans un groupe industriel d'aéronautique et de défense ; 45 ans de services.

M. Mouchel dit Muscadin (Jean-François, Claude, Philippe), chef de poste dans une direction du ministère ; 23 ans de services.

M. Oswald (Patrick, Robert, Jacques), vice-président dans un groupe industriel d'aéronautique et de défense ; 32 ans de services.

M. Paris (Vincent, Pierre), directeur général délégué dans une société de conseil ; 28 ans de services.

M. Riesterer (Robert), chef de projet dans un groupe industriel de défense ; 39 ans de services.

Mme Serreault, née Balestié (Brigitte, Dominique, Caroline), vice-présidente dans un groupe industriel d'aéronautique et de défense ; 39 ans de services.

M. Stoufflet (Bruno, Julien, Maurice), directeur dans un groupe aéronautique ; 31 ans de services.

Mme Tuffery, née Valaud (Josette, Danièle), adjointe au sous-directeur dans une direction du ministère ; 38 ans de services.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS
ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Au grade de chevalier

Mme Chaudoin, née Fournier (Simone, Charlotte, Malvina), internée résistante ; 75 ans de services.

M. Le Chanu (André, Victor, Marie), interné résistant ; 74 ans de services.

M. Proust (André), interné résistant ; 75 ans de services.

M. Scharff (Roger, Joseph), interné résistant ; 74 ans de services.

M. Tigréat (Athanase, Marie), interné résistant ; 78 ans de services.

Ministère des affaires sociales, de la santé et droits des femmes

Au grade d'officier

Mme Brocas (Anne-Marie, Henriette), présidente du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. Chevalier du 7 octobre 2004.

M. Fondard (François, Marie, Bernard), ancien président de l'Union nationale des associations familiales. Chevalier du 28 mars 2007.

M. Guérin (Jean, Paul dit Jean-Paul), directeur général honoraire d'un centre hospitalier régional universitaire. Chevalier du 29 mai 2000.

M. Lôo (Henri, Yves), professeur émérite des universités en neuropsychiatrie, ancien chef de service hospitalier. Chevalier du 30 juin 1993.

M. Lowenstein (William, Arthur, André), médecin, spécialiste du traitement des addictions. Chevalier du 6 octobre 2006.

M. Pourcelot (Léandre, Georges, Félix), professeur des universités-praticien hospitalier, ancien chef de service en médecine nucléaire et ultrasons dans un centre hospitalier régional universitaire. Chevalier du 7 juin 2005.

Au grade de chevalier

Mme Amado, née Boccara (Isabelle, Reine), praticien hospitalier en psychiatrie ; 29 ans de services.

Mme Avril (Elisabeth, Anne, Abigaïl), médecin, directrice d'une association d'aide aux toxicomanes ; 25 ans de services.

Mme Belorgey (Chantal, Marie, Sylvie), médecin de recherche clinique, directrice des recommandations, des médicaments et de la qualité de l'expertise à l'Institut national du cancer ; 33 ans de services.

M. Berthiot (Gérard, Robert, André), médecin, chef d'un service de pneumologie dans un centre hospitalier ; 38 ans de services.

Mme Boukhobza (Florine, Odile), docteur en chirurgie dentaire, homéopathe et phytothérapeute ; 24 ans de services.

M. Bouvier-Muller (Emmanuel, Michel), directeur général d'un centre hospitalier universitaire ; 39 ans de services.

Mme Candilis-Huisman, née Candilis (Véra, Alexandrine dite Drina), psychologue, psychanalyste, maître de conférences ; 42 ans de services.

M. Gomas (Jean-Marie, Bernard), praticien hospitalier, chef d'unité fonctionnelle en douleur chronique et soins palliatifs ; 36 ans de services.

M. Grise (Philippe, Bernard, Pierre), professeur des universités-praticien hospitalier ; 40 ans de services.

M. Henry (Fabrice, Hubert), président d'une union nationale d'organismes d'assurance maladie complémentaire ; 42 ans de services.

Mme Houdayer, née Leroy (Jacqueline, Colette, Marie-Louise), présidente d'une association d'aide et défense des usagers de la santé ; 53 ans de services.

Mme Humbert-Bottin, née Humbert (Elisabeth, Madeleine, Arlette), directrice générale du groupement d'intérêt public pour la modernisation des données sociales ; 32 ans de services.

Mme Julienne (Katia, Michèle), cheffe du service des politiques sociales et médico-sociales, adjointe à la directrice générale de la cohésion sociale au ministère ; 23 ans de services.

M. Lefranc (Gérard), directeur de la mission handicap d'un groupe industriel ; 41 ans de services.

Mme Le Quang, née Micieli (Marie-Thérèse, Josiane), ancienne médecin psychiatre, présidente d'une commission de prévention et de promotion de la santé ; 53 ans de services.

M. Luboinski (Bernard, Louis), médecin en chirurgie cervico-faciale, médiateur médical de la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ; 48 ans de services.

Mme Massol, née Lannel (Valérie, Corinne), chef de pôle des activités transversales dans un centre hospitalier ; 24 ans de services.

M. Nazarian (Serge, Michel), professeur des universités-praticien hospitalier ; 42 ans de services.

M. Paillard (Gilles, François), directeur général d'une association d'aide à l'enfance ; 35 ans de services.

Mme Rolling (Fabienne, Anne), chercheuse à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; 23 ans de services.

Mme Rousseau (Marie-José, Jeanne), chef de service dans un centre hospitalier ; 41 ans de services.

Mme de Sinéty, née d'Indy (Constance), présidente d'une association départementale d'aide aux enfants handicapés ; 25 ans de services.

Mme Stuart (Marie), directrice adjointe régionale d'un établissement français du sang ; 42 ans de services.

M. Thébaut, né Thébaut-Mellot (Jean-François, Pierre), cardiologue, ancien président national d'un syndicat professionnel ; 41 ans de services.

M. Thervet (Eric, Simon), chef du service de néphrologie d'un centre hospitalier ; 29 ans de services.

Mme Tournyol du Clos, née Régis (Nathalie, Marie, France), directrice de projet, membre du Haut Conseil à l'égalité hommes-femmes ; 27 ans de services.

M. Yédikardachian (André, Joseph), ancien pharmacien, membre actif d'associations ; 59 ans de services.

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Au grade de chevalier

M. Bartouilh de Taillac (Lionel, Marie, Gaëtan), préfigurateur du groupe national de veille, d'appui et de contrôle à la direction générale du travail du ministère ; 38 ans de services.

Mme Bernex, née Sentis (Brigitte, Marie, Pauline), directrice de projet, chargée de la mission de pilotage des systèmes d'information à la direction des ressources humaines des ministères sociaux ; 35 ans de services.

Mme Charbonnier, née Lajaunias (Christiane), directrice du droit du travail dans une fédération professionnelle ; 38 ans de services.

M. Delmas (Alain, Roland, Marcel), vice-président du conseil économique, social et environnemental ; 40 ans de services.

M. Duphil (Paul, Clément), secrétaire général d'un organisme professionnel de prévention ; 27 ans de services.

Mme Gomez-Talimi, née Bidondo (Patricia, Marinette), avocate au barreau de Paris, spécialisée en droit du travail, droit social, droit de la fonction publique ; 23 ans de services.

Mme Noulin (Martine, Françoise, Jeanne), présidente d'une fédération syndicale nationale ; 39 ans de services.

Ministère de l'intérieur

Au grade d'officier

Mme Abraham-Thisse (Simonne, Alice, Julia), conseillère municipale de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne). Chevalier du 7 septembre 2001.

M. Benedittini (Henri, Lucien), colonel de sapeurs-pompiers professionnels, directeur départemental d'un service d'incendie et de secours. Chevalier du 7 mai 2004.

Mme Bocandé, née Carballès (Annick, Suzanne, Marcelle), ancienne sénatrice de Seine-Maritime, maire des Grandes-Ventes. Chevalier du 24 janvier 2006.

M. Bucchini (Antoine, Dominique dit Dominique), ancien président de l'assemblée de Corse. Chevalier du 9 septembre 1999.

M. Daul (Joseph, Marie, Antoine), ancien député européen, ancien maire de Pfettisheim (Bas-Rhin). Chevalier du 29 avril 1997.

Mme Escoffier, née Simon (Renée, Anne-Marie dite Anne-Marie), ancienne ministre, ancienne conseillère départementale de l'Aveyron. Chevalier du 14 mai 1997.

Mme Faure, née Job (Catherine, Marie-Pierre, Régine), contrôleuse générale de la police nationale. Chevalier du 9 juin 2007.

M. Guérin (Michel, Thomas), inspecteur général de la police nationale. Chevalier du 22 décembre 2006.

M. Jamet (Marc-Antoine, Constant, Claude), conseiller régional de Normandie, maire de Val-de-Reuil (Eure). Chevalier du 19 décembre 2007.

Mme Monéger-Guyomarc'h, née Monéger (Marie-France, Juliette), directrice des services actifs de la police nationale. Chevalier du 5 mai 2006.

Mme Rignault, née Bénéteau (Simone, Andrée, Marie-Claude), ancienne conseillère régionale de Bourgogne, ancien maire de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Chevalier du 17 juillet 1999.

M. Scailteux (Roger, Maurice, Michel), ancien vétérinaire-chef d'un service départemental d'incendie et de secours. Chevalier du 9 novembre 2002.

M. Weigel (Hubert, Pierre, François), préfet, secrétaire général adjoint de la 21e conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Chevalier du 6 novembre 2003.

Au grade de chevalier

Mme Anquet (Murielle, Christine), commissaire divisionnaire de police ; 25 ans de services.

M. Baesler (Serge, Fernand, Paul), maire de Baltzenheim (Haut-Rhin), premier vice-président d'un service départemental d'incendie et de secours ; 46 ans de services.

M. Barbe (Emmanuel, Pierre, Marie), délégué interministériel à la sécurité routière et délégué à la sécurité et à la circulation routières ; 37 ans de services.

M. Bellazghari (Mimoun), aumônier pénitentiaire au Pontet (Vaucluse) ; 38 ans de services.

M. Bernardi (Anthony-Louis dit Anthony), commissaire divisionnaire de police ; 25 ans de services.

M. Bruneau (Joël, Marcel), maire de Caen (Calvados) ; 30 ans de services.

M. Cellier (René, Pierre, André), colonel de sapeurs-pompiers professionnels, directeur par intérim d'un service départemental d'incendie et de secours ; 30 ans de services.

M. Consolo (René, Christian), conseiller des affaires étrangères, sous-directeur des visas à la direction des étrangers en France ; 38 ans de services.

Mme David, née Roche (Chantal, Marguerite), commandant de police à l'emploi fonctionnel honoraire ; 26 ans de services.

Le père Dom Quenardel (Olivier), père abbé, supérieur de l'Abbaye de Cîteaux ; 48 ans de services.

Mme Ducousso (Danièle, Gisèle), adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires, administratrice d'une union départementale des sapeurs-pompiers ; 34 ans de services.

M. Espinasse (Alain, Michel), préfet de l'Indre ; 21 ans de services.

Mme Etcheverry (Christine, Catherine), commissaire divisionnaire de police ; 29 ans de services.

M. Felkay (Michel, Pierre, Marie), contrôleur général des services actifs de la police nationale ; 29 ans de services.

M. Gaudin (Denis, Adrien, Gilbert), sous-préfet de Calais (Pas-de-Calais) ; 36 ans de services.

M. Gayraud (Jean-François, Vincent, Charles), commissaire divisionnaire de police ; 28 ans de services.

M. Geslain (Rémi, Augustin), président régional d'une association d'anciens combattants ; 70 ans de services.

M. Heip (Eric, Stéphane), commissaire divisionnaire de police ; 33 ans de services.

M. Jeandon (Jean-Paul), maire de Cergy (Val-d'Oise) ; 34 ans de services.

M. Joly (Alexandre, Charles, Joseph), président du conseil d'administration d'un service départemental d'incendie et de secours, maire de Houilles (Yvelines) ; 47 ans de services.

M. Joly (Philippe, Louis), chef de la base d'hélicoptères de la sécurité civile de Quimper ; 40 ans de services.

M. Jouyet (Michel, Paul, Léon), maire d'Ecos (Eure) ; 36 ans de services.

Mme Kubiak, née Schaller (Pascale, Michelle, Catherine), major de police honoraire ; 34 ans de services.

Mme Larrède, née Destouesse (Mireille), administratrice civile, chef du bureau de l'organisation et des missions de l'administration territoriale à la direction de la modernisation et de l'action territoriale ; 21 ans de services.

M. Laugier (Louis, Michel, Marie), préfet de l'Aveyron ; 26 ans de services.

M. Leblois (Yannick, Guy, Fernand), président d'honneur d'une fédération nationale de secouristes ; 58 ans de services.

Mme Le Calonnec, née Cascallana (Nadine), commissaire divisionnaire de police ; 30 ans de services.

M. Le Guen (Yvan, Rolland), commandant de police à l'emploi fonctionnel ; 36 ans de services.

Mme Le Paulic (Marie-Françoise, Germaine), chef du bureau de l'administration générale et de l'utilité publique d'une préfecture ; 32 ans de services.

M. Leprince (Pascal, Dominique), colonel de sapeurs-pompiers professionnels, directeur départemental d'un service d'incendie et de secours ; 29 ans de services.

M. Leschi (Didier, Henri, Thomas), préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis ; 27 ans de services.

M. Lewin (Moïse), rabbin, aumônier national de la gendarmerie, conseiller spécial du grand rabbin de France ; 24 ans de services.

M. Lollioz (Jacques, Robert, Paul), maire honoraire de Magny-les-Hameaux (Yvelines) ; 55 ans de services.

M. Martin (Patricio), commissaire divisionnaire de police ; 38 ans de services.

Mme Menanteau, née Lefaure (Véronique, Jacqueline, Anne), commissaire divisionnaire de police ; 24 ans de services.

Mme Mlati (Fatiha), directrice de l'intégration dans une association pour la promotion et la défense du droit d'asile ; 27 ans de services.

M. Moraine (Bernard, François), maire de Joigny (Yonne) ; 42 ans de services.

Mme Nicoux, née Dollo (Renée, Francette, Andrée), ancienne sénatrice de la Creuse ; 46 ans de services.

M. Parra (Séraphin, Jean), commissaire divisionnaire de police ; 39 ans de services.

M. Peltier (Claude, Jean), lieutenant-colonel honoraire de sapeurs-pompiers professionnels, président d'une association caritative ; 44 ans de services.

M. Périssat (Frédéric), préfet des Ardennes ; 32 ans de services.

M. Pissas (Alexandre, Christos), premier vice-président du conseil départemental du Gard, maire de Tresques, président d'un service départemental d'incendie et de secours ; 42 ans de services.

Mme Reynaud, née Adda Bouziane (Laura, Yamina), sous-préfète de Mamers (Sarthe) ; 37 ans de services.

M. Rousset (Yves, Jean, René), préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ; 37 ans de services.

Mme Savidan, née Joulié (Marie, Noëlle, Françoise), ancien chef de bureau à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne (Vendée) ; 38 ans de services.

Mme Schmitt (Catherine, Rolande, Claude), directrice adjointe à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice ; 34 ans de services.

M. Simonet (Christian, Roger, Henri), colonel de sapeurs-pompiers professionnels, directeur départemental d'un service d'incendie et de secours ; 20 ans de services.

Mme Steffan, née Dellière (Béatrice, Christiane), sous-préfète, directrice de cabinet de la préfète du Pas-de-Calais ; 28 ans de services.

M. Torrent (Alain, Joseph, Léon), maire de Céret (Pyrénées-Orientales) ; 44 ans de services.

Mme Tsiklitiras-Caron, née Caron (Claudine, Suzanne), chargée de mission auprès du sous-directeur du corps préfectoral et des administrateurs civils ; 36 ans de services.

Mme Valtel, née Boucard (Anne, Madeleine, Renée), chef du service de la coordination de l'action départementale d'une préfecture ; 42 ans de services.

M. Vicot (Roger, Marcel, Georges), vice-président du conseil général du Nord, maire de Lomme (Nord) ; 27 ans de services.

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Au grade d'officier

M. Chaverot (Pierre, Lucien, Marius), président d'une union des associations régionales du fleurissement et de l'amélioration du cadre de vie. Chevalier du 6 septembre 1985.

Au grade de chevalier

M. Barbier (Jean-Luc, François), ancien directeur général d'un comité interprofessionnel viticole ; 46 ans de services.

Mme Brunel Marmone, née Brunel (Brigitte, Bernadette), présidente du directoire d'une entreprise de distribution spécialisée dans l'alimentation biologique ; 36 ans de services.

M. Cassagne (Bernard, Gustave, Pierre), dirigeant d'un groupe spécialisé dans le conseil et l'expertise en ingénierie forestière ; 34 ans de services.

M. Château (Guy), directeur général d'une banque agricole ; 39 ans de services.

Mme Constantin, née Lhuillery (Annie, Raymonde, Jeanne), professeure certifiée de l'enseignement agricole ; 37 ans de services.

M. Dutartre (Dominique), président de sociétés agro-industrielles et d'un pôle de compétitivité ; 42 ans de services.

M. Gras (Henri, Raymond, Alphonse), exploitant forestier, ancien président d'une union départementale de groupements de développement forestier, vice-président d'une association interprofessionnelle des métiers du bois et de la forêt ; 60 ans de services.

Mme Grosclaude, née Pujolle (Jeanne), ancienne directrice de recherche, présidente d'une académie d'agriculture ; 52 ans de services.

M. Lepêcheur (Eric, Jacky, Gérard), président d'une société de restauration collective ; 25 ans de services.

M. Le Pottier (Gilles, Daniel, François), délégué général de comités interprofessionnels avicoles ; 40 ans de services.

M. Meilleur (René), directeur d'un hôtel-restaurant ; 51 ans de services.

Mme Munier-Jolain, née Vende (Nathalie, Gilberte), chef de département adjointe à l'Institut national de la recherche agronomique ; 25 ans de services.

Mme Pelsy, née Bouchot (Frédérique, Marie, Cécile), présidente d'un centre de recherche ; 30 ans de services.

M. Petitjean (Philippe, Marie, André), ancien directeur départemental des territoires ; 41 ans de services.

Mme Recous (Sylvie, Françoise, Marie), directrice adjointe d'une unité de recherche scientifique ; 35 ans de services.

Mme Ricourt-Zeiher, née Ricourt (Yolande), directrice générale d'une société de commercialisation de fruits et légumes ; 54 ans de services.

M. Robert (Henri, Marie, Jean), secrétaire général de l'Agence de services et de paiement ; 41 ans de services.

M. Schmidt (Pierre, Paul), président-directeur général d'un groupe agroalimentaire ; 47 ans de services.

M. Tabary (Philippe, Eugène, Camille), ancien administrateur principal à la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne ; 46 ans de services.

Mme Thil (Valérie, Marie-Paule), gérante d'une chocolaterie ; 33 ans de services.

M. Trystram (Gilles, René, Pierre), directeur général d'une école d'ingénieurs et de managers dans le domaine du vivant et de l'environnement ; 35 ans de services.

Mme Vidal (Edith, Marie), directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ; 33 ans de services.

Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

Au grade d'officier

M. Bedez (Sylvestre, Paul, Jean), président d'une société commerciale. Chevalier du 14 juillet 2000.

M. Careil (Patrick, Emile, Alain), conseiller du président d'un groupe de grande distribution. Chevalier du 1er octobre 1994.

Mme Flüry-Hérard (Elisabeth, Marie, Hélène), vice-présidente d'une autorité administrative indépendante. Chevalier du 18 octobre 2004.

M. Joyeau (Jean-Luc, Henri, Daniel), président-directeur général de sociétés d'abrasifs. Chevalier du 18 mai 2005.

Mme Méaux (Anne, Marie, Jeanne), présidente-fondatrice d'une agence de conseil en communication. Chevalier du 5 décembre 2007.

Au grade de chevalier

M. André (Jean-Philippe), président du directoire d'une société industrielle alimentaire ; 33 ans de services.

M. Assouline (Alain), président d'une agence de communication interactive ; 39 ans de services.

M. Bodard (Bruno), directeur d'un office de tourisme ; 36 ans de services.

M. Bordier (Jean-Yves, Corentin), artisan beurrier, fromager affineur, responsable du développement dans une société fromagère ; 37 ans de services.

M. Bourdet (Patrick, Jean-Marie, André), président-directeur général d'une société dans le secteur du développement de nouvelles thérapies dans la lutte contre le cancer ; 30 ans de services.

Mme Brouillet (Véronique, Françoise, Dominique), directrice générale d'un organisme professionnel patronal départemental ; 38 ans de services.

M. Carreel (Eric, Christian, Pierre), président de sociétés dans le domaine du numérique ; 30 ans de services.

M. Chalhoub (Raji, Patrick dit Patrick), codirigeant d'une société de l'industrie du luxe ; 36 ans de services.

Mme Chapoulaud-Floquet (Valérie, Marie, Anne), directrice générale d'un groupe de spiritueux ; 32 ans de services.

Mme Dognin-Sauze, née Dognin (Karine, Irène, Danielle), vice-présidente de la métropole de Lyon (Rhône), chargée de l'innovation, de la métropole intelligente et du développement numérique ; 23 ans de services.

Mme Dollfus, née Gerbaud (Bénédicte, Anne, Marie), gérante d'une société de conseil, déléguée générale d'une association de professionnels de la réassurance ; 42 ans de services.

Mme Dubarry (Cécile, Hélidie, Jeanne), chef du service de l'économie numérique dans une direction des ministères économiques et financiers ; 21 ans de services.

M. Ducrocq (Francis, Séraphin, Abel), fondateur d'une entreprise de travaux publics ; 60 ans de services.

Mme Fabre, née Costa (Françoise, Hélène), directrice générale d'une parfumerie ; 29 ans de services.

M. Faure (Pierre, Pascal), directeur dans un groupe aéronautique, président d'une association professionnelle de promotion de l'économie numérique ; 36 ans de services.

Mme Frobert (Géraldine), directrice générale déléguée d'une chambre de commerce et d'industrie ; 31 ans de services.

Mme Guyaux (Catherine, Lucile, Fernande), présidente d'une confiserie ; 30 ans de services.

M. Le Moan (Ludovic, Olivier, Corentin), directeur général d'une société spécialisée dans la connectivité des objets ; 27 ans de services.

Mme Mésange, née Baby (Françoise, Madeleine), cheffe de bureau au sein des ministères économiques et financiers ; 35 ans de services.

Mme Monteiller, née Gibert (Gaëlle), présidente d'une société productrice de ciment ; 21 ans de services.

M. Moreau (Pierre, Jean, Marie), président d'un pôle d'excellence régionale du bâtiment et des travaux publics ; 58 ans de services.

Mme Moreau-Leroy, née Leroy (Hélène, Pierrette, Lucienne), présidente-directrice générale d'une société de la transmission de puissance pour avions ; 28 ans de services.

M. Noulin (Bernard, Léon), président d'un établissement industriel et commercial du secteur du tourisme social ; 48 ans de services.

Mme Pélier, née Kieffer (Martine, Madeleine, Bernadette), directrice générale d'une société d'échange de marchandises ; 27 ans de services.

Mme Racine (Isabelle, Andrée, Raymonde), présidente d'une société organisatrice de réceptions ; 31 ans de services.

M. Ribe (Charles, Raymond, Albert), président d'une chambre de commerce et d'industrie, consultant commercial ; 45 ans de services.

Mme Roda, née Burnier (Véronique, Gisèle, Denise), dirigeante d'une société dans le secteur des biens d'équipement industriels ; 25 ans de services.

Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité

Au grade d'officier

M. Doutreligne (Patrick, Jean), président d'une union nationale d'organismes œuvrant dans le secteur social. Chevalier du 23 novembre 2007.

M. Gouttebel (Jean-Yves), président du conseil départemental du Puy-de-Dôme. Chevalier du 27 septembre 2007.

Au grade de chevalier

Mme Classen, née Vacher (Florence, Elise, Pierrette), directrice à la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France ; 34 ans de services.

M. Davies (Ronald, Jean-Marie), chef de service au secrétariat général du ministère ; 36 ans de services.

M. Duhamel (Gérard, Lucien, Alphonse), ancien directeur d'un conseil départemental d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ; 38 ans de services.

Mme Gay, née Vidal (Emmanuelle, Christine), directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Lorraine ; 23 ans de services.

M. Joly (Patrice), président du conseil départemental de la Nièvre ; 31 ans de services.

Mme Lasmoles (Isabelle), directrice adjointe de la direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne ; 31 ans de services.

Mme Lavieville, née Lamblot (Marie-Françoise, Danièle), directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France ; 40 ans de services.

M. Nebout (Emmanuel, Paul, Marie), architecte ; 36 ans de services.

M. Penot (Gérard, Marcel), urbaniste ; 35 ans de services.

M. Ruggieri (Jean-Philippe), directeur général délégué d'une société de promotion immobilière ; 23 ans de services.

M. Sauvage (Marc, François), président-directeur général d'une société du secteur du bâtiment ; 34 ans de services.

Mme Tardivon (Pascaline, Thérèse, Geneviève), membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable ; 40 ans de services.

M. Vidon (Jean-Luc), directeur général d'une société d'habitations à loyer modéré ; 35 ans de services.

Ministère de la décentralisation et de la fonction publique

Au grade d'officier

M. Dumont (Gérard, Marie, Joseph), ancien directeur général des services d'une commune. Chevalier du 31 mars 2000.

M. Groscolas (Daniel, André, Louis), ancien maire de L'Houmeau (Charente-Maritime). Chevalier du 8 mars 1989.

Au grade de chevalier

Mme Barroche, née Menoud (Marie-Claude), fondatrice et ancienne présidente d'un groupement national d'associations pour l'accompagnement des personnes atteintes d'un handicap psychique ; 43 ans de services.

M. Birault (Jean-Michel, Georges), adjoint à un chef de bureau au sein des ministères économiques et financiers ; 36 ans de services.

M. Braouezec (Patrick, Jean), président d'une communauté d'agglomération, ancien député de Seine-Saint-Denis, ancien maire de Saint-Denis ; 43 ans de services.

M. Chaubon (Jean, Pierre, Marie dit Pierre), conseiller territorial de Corse, maire de Nonza (Haute-Corse) ; 36 ans de services.

Mme Cibaud, née Pennec (Anne-Marie, Louise, Georgette), ancienne adjointe au maire de Brest (Finistère), ancienne vice-présidente d'une métropole ; 38 ans de services.

Mme Mayeux, née Dubrana (Sophie, Juanita), conseillère départementale de Meurthe-et-Moselle, adjointe au maire de Nancy ; 34 ans de services.

Ministère de la culture et de la communication

Au grade d'officier

Mme Adler, née Clauzet (Laure, Suzanne, Anne), journaliste et écrivain. Chevalier du 29 novembre 2006.

Mme Darc (Mireille, Christiane, Gabrielle), actrice. Chevalier du 17 mars 2006.

M. Garouste (Gérard, Roger), artiste peintre, illustrateur, décorateur et sculpteur. Chevalier du 26 mars 2001.

M. Toubiana (Serge, Albert), journaliste et critique de cinéma. Chevalier du 1er juillet 2004.

Au grade de chevalier

Mme Arditi (Catherine), actrice et comédienne ; 52 ans de services.

Mme Bachman (Laurence, Jacqueline), productrice audiovisuelle ; 35 ans de services.

M. Barani (Marc, Louis), architecte diplômé par le Gouvernement ; 32 ans de services.

Mme Béart (Emmanuelle, Marie, Hélène), actrice et comédienne ; 44 ans de services.

Mme Bercot (Emmanuelle, Anne, Vivaldine), réalisatrice, actrice et scénariste ; 24 ans de services.

Mme Bolzinger (Catherine), cheffe de chœur et professeur d'enseignement artistique ; 24 ans de services.

M. Chaulet (André, Henri), maître-lissier ; 59 ans de services.

M. Colombani (Jean-Marie), journaliste et essayiste ; 42 ans de services.

Mme Dabadie, née Martin (Marie-Christine, Jeanne, Ginette dite Marie), journaliste et productrice de films ; 53 ans de services.

Mme Déal (Danièle, Martine, Jacqueline), directrice de la conservation des monuments et des collections du Centre des monuments nationaux ; 31 ans de services.

M. Deschamps (Didier), directeur d'un théâtre national ; 42 ans de services.

Mme Edeikins (Christine), architecte diplômée par le Gouvernement ; 33 ans de services.

M. Hourdin (Jean-Louis, Alain), comédien et metteur en scène ; 46 ans de services.

Mme Jouguelet, née Paillet (Suzanne, Marie, Michèle), inspectrice générale des bibliothèques honoraire ; 42 ans de services.

Mme Lafont-Couturier, née Couturier (Hélène), conservatrice en chef territoriale du patrimoine, directrice d'un musée ; 32 ans de services.

Mme Letellier (Françoise, Gisèle, Fernande), directrice d'une scène nationale ; 30 ans de services.

M. Malavoy (Christophe, Jean, Benoit), acteur, comédien, auteur et réalisateur ; 41 ans de services.

M. Martinez (Jean-Luc), président-directeur du musée du Louvre ; 28 ans de services.

M. Morier-Genoud (Philippe), comédien et acteur ; 50 ans de services.

Mme Paradis (Vanessa, Chantal), chanteuse de variétés et actrice ; 28 ans de services.

M. Proust (Gérard), président d'un syndicat national de diffuseurs de presse ; 41 ans de services.

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

Au grade de chevalier

Mme Le Gal, née Chardon (Christine, Anne, Martine), directrice fondatrice d'une fondation d'entreprise venant en aide aux jeunes en difficulté et aux enfants malades ; 38 ans de services.

Ministère des outre-mer

Au grade d'officier

M. Nativel (Jean-Marc), ancien directeur régional d'une société de production et de distribution d'électricité (La Réunion). Chevalier du 12 avril 2007.

Au grade de chevalier

Mme Ali (Ramlati), chef du pôle médecine, psychiatrie, rééducation d'un centre hospitalier, ancien maire de Pamandzi (Mayotte) ; 25 ans de services.

M. Bazabas (Fortuné, Edgard), ancien combattant (Martinique) ; 43 ans de services.

M. Bicep (Jean-Jacob), ancien député européen ; 23 ans de services.

M. Farant (Amand, Francis dit Francis), directeur d'hôpital (Guadeloupe) ; 41 ans de services.

M. Gerbeau (Hubert, Paul, Marie), ancien directeur du Centre d'études et de recherches sur les sociétés de l'océan Indien ; 34 ans de services.

Mme Guidat (Josèphe), ancienne adjointe de la secrétaire générale de l'institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion, présidente de la fédération musicale de La Réunion ; 43 ans de services.

M. Lechervy (Christian, Eric, Gérard), secrétaire permanent pour le Pacifique, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de la communauté du Pacifique et du Programme régional océanien de l'environnement ; 30 ans de services.

M. Meillet (Marius, Godefroy), président exécutif, administrateur de l'Union nationale des associations de l'institut des hautes études de défense nationale ; 41 ans de services.

M. Noel (Victor, Sabas), ancien combattant (Martinique) ; 43 ans de services.

Mme Phinera Horth (Marie-Laure, Rolande, Louise), maire de Cayenne (Guyane) ; 32 ans de services.

M. Pieribattesti (Jean-Claude), ancien professeur de biochimie (La Réunion) ; 37 ans de services.

M. Pluton (Pierre, François), maire d'Evry - Grégy-sur-Yerres (Seine-et-Marne) ; 41 ans de services.

M. Tépélian (Patrice, Charles), directeur général d'une banque (Polynésie française) ; 38 ans de services.

Mme Verdan (Marie-Claude, Grégoire), cadre supérieur de santé (Guyane) ; 47 ans de services.

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant nomination

NOR : *PREX1531698D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, pris sur le rapport du Premier ministre, du ministre des affaires étrangères et du développement international, et visé pour son exécution par le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les présentes nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommées les personnalités étrangères résidant en France dont le nom suit :

Ministère des affaires étrangères et du développement international

PROTOCOLE

Au grade de chevalier

M. Borrell (Michael, Simon), de nationalité britannique, directeur Europe et Asie centrale « exploitation et production » d'une entreprise pétrolière ; 33 ans de services.

Mme Mälkki (Susanna, Ulla, Marjukka), de nationalité finlandaise, violoncelliste et chef d'orchestre ; 20 ans de services.

M. Smith (Frederick Ellsworth), de nationalité américaine, vétéran de la Seconde Guerre mondiale ; 40 ans de services.

M. Takada (Kenzo), de nationalité japonaise, styliste de mode ; 45 ans de services.

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant nomination

NOR : *PREX1532060D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, pris sur le rapport du Premier ministre et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les présentes nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, et notamment de l'article R. 26 du code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, sont nommés :

Avec effet du « 12 janvier 2015 »

Au grade de chevalier

M. Boisseau (Frédéric, Michel, Charles), agent de maintenance ; 24 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

M. Braham (Philippe, Isaac), ingénieur informaticien ; 23 ans de services. Tué le 9 janvier 2015.

M. Brinsolaro (Franck, Lucien, Jean), lieutenant de police ; 29 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

M. Cabut (Jean, Maurice, Jules) dit Cabu, dessinateur de presse ; 57 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

Mme Cayat (Elsa, Jeanne), médecin spécialisé en psychiatrie, psychanalyste ; 28 ans de services. Tuée le 7 janvier 2015.

M. Charbonnier (Stéphane, Jean, Abel) dit Charb, dessinateur de presse et directeur de publication ; 24 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

M. Cohen (Yohan, Paul, Baroukh), étudiant. Tué le 9 janvier 2015.

M. Hattab (Yoav), étudiant. Tué le 9 janvier 2015.

M. Honoré (Philippe, Paul, Louis) dit Honoré, dessinateur de presse ; 58 ans de services. Tuée le 7 janvier 2015.

Mme Jean-Philippe (Clarissa, Karen), brigadier de police municipale ; 1 an de services. Tuée le 8 janvier 2015.

M. Merabet (Ahmed), lieutenant de police ; 8 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

M. Ourrad (Mustapha), correcteur de presse ; 32 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

M. Renaud (Michel, Henri, Jean), journaliste et fondateur d'un festival de littérature ; 45 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

M. Saada (François, Michel), ancien directeur commercial ; 43 ans de services. Tué le 9 janvier 2015.

M. Verlhac (Bernard, Jean, Charles) dit Tignous, dessinateur de presse ; 35 ans de services. Tué le 7 janvier 2015.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Décret nº 2015-1926 du 30 décembre 2015 modifiant le décret nº 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public

NOR : *DEVP1415078D*

Publics concernés : *propriétaires ou, si une convention le prévoit, exploitants d'établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, d'établissements d'accueil de loisirs et d'établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second degré, publics ou privés.*

Objet : *modification des conditions de réalisation de la surveillance de la qualité de l'air à l'intérieur des locaux.*

Entrée en vigueur : *le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.*

Notice : *pour les établissements mentionnés aux 1º, 2º et 3º du II de l'article R. 221-30 du code de l'environnement, le tétrachloroéthylène, utilisé pour les activités de nettoyage à sec, est ajouté à la liste des substances à mesurer lorsque l'établissement se situe à proximité immédiate d'une installation de nettoyage à sec. Toutefois, pour les établissements qui mettent en place un plan d'actions visant à prévenir la présence de polluants dans l'air intérieur, la réalisation de la campagne de mesure de l'ensemble des polluants, mentionnée au chapitre II du décret du 5 janvier 2012, n'est plus rendue obligatoire. Ce texte précise également les personnes ou organismes en charge de l'évaluation des moyens d'aération.*

Références : *le décret peut être consulté sur le site Légifrance (http://www.legifrance.gouv.fr).*

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment son article L. 111-23 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants ;

Vu la loi nº 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ;

Vu le décret nº 2008-1401 du 19 décembre 2008 relatif à l'accréditation et l'évaluation de conformité ;

Vu le décret nº 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 18 décembre 2014,

Décrète :

Art. 1er. – Le décret du 5 janvier 2012 susvisé est modifié conformément aux articles 2 à 11.

Art. 2. – L'article 2 est ainsi modifié :

1º Le I est remplacé par les dispositions suivantes :

« I. – L'évaluation des moyens d'aération du bâtiment est effectuée par les services techniques de la collectivité publique ou de la personne morale propriétaire ou exploitant du bâtiment, par un contrôleur technique au sens de l'article L. 111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire d'un agrément l'autorisant à intervenir sur les bâtiments, par un bureau d'études ou par un ingénieur-conseil intervenant dans le domaine du bâtiment, ou par un organisme effectuant les prélèvements ou analyses mentionnés à l'article L. 221-8 du code de l'environnement.

L'évaluation des moyens d'aération est réalisée dans :

1º Les salles d'enseignement des établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second degré ;

2º Les salles d'activité ou de vie des établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans ou des accueils de loisirs.

Ces salles sont dénommées "pièces" dans le présent décret.

En particulier, sont exclues les pièces utilisées comme local technique, bureau et logement de fonctions. » ;

2° Au II, les mots : « dix pièces » et : « dix pièces ou plus » sont remplacés par les mots : « six pièces » et : « six pièces ou plus ».

Art. 3. – L'article 3 est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 3.* – Le rapport d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments mentionné à l'article R. 221-32 du code de l'environnement comporte notamment une description de l'établissement, la liste des pièces investiguées, le mode d'aération ou de ventilation principal des bâtiments qui composent l'établissement et l'état des ouvrants et des bouches d'aération des pièces investiguées ainsi que les conclusions de l'évaluation des moyens d'aération.

Les modalités de présentation du rapport d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments sont précisées par arrêté des ministres chargés de l'environnement, de la santé et de la construction. »

Art. 4. – L'article 4 est complété par les dispositions suivantes :

« Lorsqu'une installation de nettoyage à sec relevant de la rubrique n° 2345 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et utilisant du tétrachloroéthylène est installée dans le même immeuble que l'établissement ou dans un immeuble contigu, le tétrachloroéthylène (CAS 127-18-4) est également mesuré. »

Art. 5. – L'article 5 est ainsi modifié :

1° Le I est complété par les dispositions suivantes :

« 3° Le cas échéant, d'une série de prélèvements pour le tétrachloroéthylène, effectuée sur une seule période, en période d'activité de l'installation de nettoyage à sec. » ;

2° Au 2° du II, les mots : « ainsi que les pièces utilisées comme local technique, bureau et logement de fonction » sont supprimés.

3° La première phrase du III est remplacée par la phrase suivante :

« Sauf pour le tétrachloroéthylène, la campagne de mesures de polluants est effectuée sur un échantillon de pièces représentatif, déterminé selon les modalités prévues au deuxième alinéa du II de l'article 2, dans la limite de huit pièces par établissement. »

4° Le III est complété par les dispositions suivantes :

« Les prélèvements de tétrachloroéthylène sont effectués dans une pièce par étage. A chaque étage, la pièce à investiguer est celle identifiée comme étant la plus susceptible d'être affectée par l'activité de l'installation de nettoyage à sec. »

Art. 6. – L'article 6 est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 6.* – Les prélèvements sont réalisés conformément aux bonnes pratiques en vigueur.

Sont présumées conformes à ces bonnes pratiques :

1° Pour le formaldéhyde, la réalisation des prélèvements conformément à la norme NF ISO 16000-4 février 2012 (Air intérieur, Partie 4 : Dosage du formaldéhyde-Méthode par échantillonnage diffusif) ;

2° Pour le benzène, la réalisation des prélèvements conformément à la norme NF EN ISO 16017-2 octobre 2003 (Air intérieur, air ambiant et air des lieux de travail-Echantillonnage et analyse des composés organiques volatils par tube à adsorption/désorption thermique/chromatographie en phase gazeuse sur capillaire, Partie 2 : Echantillonnage par diffusion) ;

3° Pour le tétrachloroéthylène, la réalisation des prélèvements conformément à la norme NF EN ISO 16017-2 octobre 2003 (Air intérieur, air ambiant et air des lieux de travail - Echantillonnage et analyse des composés organiques volatils par tube à adsorption/désorption thermique/chromatographie en phase gazeuse sur capillaire, Partie 2 : Echantillonnage par diffusion) ou la norme ISO 16200-2 juin 2000 (Qualité de l'air des lieux de travail – Echantillonnage et analyse des composés organiques volatils par désorption au solvant/chromatographie en phase gazeuse, Partie 2 : Méthode d'échantillonnage par diffusion). »

Art. 7. – L'article 7 est ainsi modifié :

1° Au I, les mots : « aux II et III » sont remplacés par les mots : « aux II, III et IV », les mots : « pour le formaldéhyde et le benzène » sont remplacés par les mots : « pour le formaldéhyde, le benzène et le tétrachloroéthylène » et les mots : « aux 1° et 2° » sont remplacés par les mots : « aux 1°, 2° et 3° » ;

2° Il est ajouté un IV ainsi rédigé :

« IV. – L'analyse du tétrachloroéthylène est réalisée par désorption thermique, suivie d'une analyse par chromatographie en phase gazeuse, ou par désorption chimique, suivie d'une analyse par chromatographie en phase gazeuse. La détection est réalisée au moyen d'un détecteur à ionisation de flamme. Une double détection (spectrométrie de masse)/ionisation de flamme peut aussi être utilisée.

La méthode d'analyse respecte une limite de quantification inférieure à 20 µg/m^3 pour une durée de prélèvement de 4,5 jours. »

Art. 8. – L'article 8 est ainsi modifié :

1° Le I est ainsi modifié :

a) Au 2°, les mots : « à 20 °C et 1 013 mbar » sont remplacés par les mots : « de mesure » et les mots : « 3 % » sont remplacés par les mots : « 5 % » ;

b) Les 3° et 4° sont supprimés ;

c) Les 5° et 6° deviennent les 3° et 4° ;

2° Le II est ainsi modifié :

a) Le quatrième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Les concentrations de dioxyde de carbone correspondant aux périodes retenues sont ensuite séparées en trois classes en fonction du nombre de valeurs inférieures ou égales à 1 000 ppm, comprises entre 1 000 et 1 700 ppm inclus, et supérieures à 1 700 ppm. » ;

b) Au cinquième alinéa, les mots : « f1 : proportion de valeurs comprises entre 1 000 et 1 700 ppm » sont remplacés par les mots : « f1 : proportion de valeurs comprises entre 1 000 et 1 700 ppm inclus ».

Art. 9. – L'article 9 est ainsi modifié :

1° Au 2°, les mots : « excepté pour le dioxyde de carbone » sont remplacés par les mots : « le cas échéant » ;

2° La phrase : « Le rapport d'analyse des polluants est soumis aux règles prévues par le II de l'article 3. » est remplacée par les dispositions suivantes :

« Le rapport d'analyse des polluants est remis par l'organisme mentionné à l'article R. 221-31 au propriétaire ou à l'exploitant de l'établissement, dans une forme non modifiable.

Il comporte une référence textuelle ou le logotype du Comité français d'accréditation ou de tout autre organisme d'accréditation membre de la Coopération européenne pour l'accréditation et ayant signé les accords de reconnaissance mutuelle multilatéraux. »

Art. 10. – Le tableau de l'article 10 est remplacé par le tableau suivant :

SUBSTANCE	VALEUR POUR LAQUELLE DES INVESTIGATIONS complémentaires doivent être menées et pour laquelle le préfet de département du lieu d'implantation de l'établissement doit être informé
Formaldéhyde	Concentration > 100 µg/m³
Benzène	Concentration > 10 µg/m³
Dioxyde de carbone	Indice de confinement = 5
Tétrachloroéthylène	Concentration > 1 250 µg/m³

Art. 11. – L'article 12 est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, les mots : « des trois polluants » sont remplacés par les mots : « des polluants » ;

2° Après le premier alinéa, il est ajouté l'alinéa suivant :

« Si l'établissement fait l'objet d'une campagne de mesures des polluants mentionnés à l'article 4, dans le cadre de la campagne nationale écoles ou de la campagne nationale bâtiments performants en énergie de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, et à la condition qu'aucun dépassement des valeurs définies à l'article 10 ne soit constaté, le délai de sept ans mentionné à l'article R. 221-30 du code de l'environnement débute le premier jour de la campagne de mesures de cet établissement. »

Art. 12. – La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 décembre 2015.

MANUEL VALLS

Par le Premier ministre :

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
SÉGOLÈNE ROYAL

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
MARISOL TOURAINE

La ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,
SYLVIA PINEL

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 30 décembre 2015 relatif aux tarifs réglementés de vente du gaz naturel de Vialis

NOR : *DEVR1529961A*

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le code de commerce, notamment son article L. 410-2 ;

Vu le code de l'énergie, notamment ses articles L. 445-1 et suivants ;

Vu le décret no 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'énergie en date du 21 décembre 2015 ;

Vu l'avis de la Commission de régulation de l'énergie en date du 22 décembre 2015,

Arrêtent :

Art. 1er. – Les tarifs réglementés de vente hors taxes de gaz naturel de Vialis sont déterminés, d'une part, en fonction d'une formule tarifaire qui traduit la totalité des coûts d'approvisionnement en gaz naturel et, d'autre part, en prenant en compte les coûts hors approvisionnement tels que définis à l'article 4 du décret du 18 décembre 2009 modifié.

Art. 2. – L'évolution du terme représentant les coûts d'approvisionnement en gaz naturel est fonction du prix coté au PEG Nord en France du contrat futur trimestriel de gaz naturel, correspondant à la moyenne des cotations constatées, pour le trimestre du mouvement tarifaire considéré, sur la période d'un mois se terminant un mois avant le trimestre calendaire du mouvement.

Elle s'établit selon la formule suivante :

$\Delta m = \Delta C + k^* \Delta PEG$

Formule où :

– « Δm » représente l'évolution du terme représentant les coûts d'approvisionnement en gaz naturel ;
– « ΔC » représente l'évolution de la constante définie dans les clauses contractuelles d'approvisionnement de Vialis ;
– « k » est une constante égale à 1 au 1er janvier 2016 ;
– « ΔPEG » représente l'évolution de la cotation des contrats futurs trimestriels du gaz naturel coté en France, en € par MWh.

Art. 3. – Les coûts hors approvisionnement couverts par les tarifs réglementés de vente de gaz naturel comportent les coûts d'utilisation des infrastructures gazières de transport et de distribution, les coûts d'utilisation de stockage de gaz naturel, et les coûts de commercialisation dont les coûts des certificats d'économie d'énergie. Pour Vialis, les contributions concernant le tarif spécial de solidarité et le biométhane font l'objet d'une facturation spécifique. Le gaz étant livré aux points d'interface des réseaux de transport et de distribution, les coûts de transport et de stockage font l'objet, pour Vialis, d'une facturation par le fournisseur du combustible.

L'évaluation de ces coûts se fonde sur les dernières données observées, corrigées le cas échéant des facteurs d'évolution prévisibles.

S'agissant des coûts d'utilisation des infrastructures, sont pris en compte, pour la part afférente aux ventes aux tarifs réglementés, les tarifs de distribution fixés par la Commission de régulation de l'énergie.

Les coûts de commercialisation se composent des coûts de gestion de la clientèle, de gestion de l'approvisionnement et de gestion de l'accès aux infrastructures, des coûts des certificats d'économie d'énergie, ainsi que d'une marge commerciale raisonnable.

Les montants des contributions concernant le tarif spécial de solidarité et le biométhane sont déterminés à partir des montants des contributions unitaires fixés par arrêtés après avis de la Commission de régulation de l'énergie.

Art. 4. – La fréquence de modification des barèmes mentionnés à l'article 6 du décret est trimestrielle, sous réserve de l'intervention d'un nouvel arrêté tarifaire pris en application de l'article 5 du décret du 18 décembre 2009 modifié.

Art. 5. – Lorsqu'un relevé des consommations de gaz comporte simultanément des consommations payables aux anciens et aux nouveaux tarifs, une répartition en fonction du nombre de jours de chaque période est effectuée.

Art. 6. – L'arrêté du 24 juin 2015 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel de Vialis est abrogé.

Art. 7. – Les barèmes des tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique de Vialis en annexe entrent en vigueur le lendemain du jour de la publication au *Journal officiel* du présent arrêté.

Art. 8. – La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et la directrice de l'énergie sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 décembre 2015.

La ministre de l'écologie,
du développement durable
et de l'énergie,
Pour la ministre et par délégation :
La directrice de l'énergie,
V. SCHWARZ

Le ministre de l'économie,
de l'industrie et du numérique,
Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice générale
de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes :
Le chef de service,
S. MARTIN

ANNEXE

TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE DE GAZ NATUREL DE VIALIS

Tarifs hors taxes et hors contributions

Tarifs en distribution publique au 1er janvier 2016

TARIFS	PRIX
Tarif Binôme	
Abonnement en €/mois	13,08
Prix proportionnel en c€/kWh	4,132
Tarif B2I	
Abonnement en €/mois	18,19
Prix proportionnel en c€/kWh	3,91
Tarif Général	
Abonnement en €/mois	3,37
Prix proportionnel de 1 à 140 kWh/mois en c€/kWh	7,014
Prix proportionnel au-delà de 140 kWh/mois en c€/kWh	6,36
Tarif Logement ou local vide	
Abonnement en €/mois	3,37
Prix proportionnel en c€/kWh	7,014
Tarif Binôme B en extinction	
Abonnement en €/mois	42,42
Prix proportionnel en c€/kWh	4,111

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 30 décembre 2015 portant ouverture de crédits de fonds de concours

NOR : *FCPB1532448A*

Le secrétaire d'Etat chargé du budget,

Vu la loi nº 2001-692 du 1er août 2001 modifiée portant loi organique relative aux lois de finances, notamment son article 17 ;

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 2015 ;

Attendu qu'il a été constaté le versement dans les caisses du Trésor public d'une somme de 769 347,00 € à titre de fonds de concours,

Arrête :

Art. 1er. – Sont ouverts sur 2015 des crédits pour un montant 769 347,00 € en autorisations d'engagement et de 769 347,00 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget annexe mentionnés dans le tableau 1 annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 décembre 2015.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Par empêchement du directeur du budget :
Le sous-directeur,
R. Duplay

ANNEXE

TABLEAU 1

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes (en euros)	CRÉDITS de paiement ouverts (en euros)
Contrôle et exploitation aériens		**769 347,00**	**769 347,00**
Navigation aérienne	612	769 347,00	769 347,00
Totaux		**769 347,00**	**769 347,00**
Dont titre 2.		*0,00*	*0,00*

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 30 décembre 2015 portant ouverture de crédits d'attributions de produits

NOR : *FCPB1532449A*

Le secrétaire d'Etat chargé du budget,

Vu la loi n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée portant loi organique relative aux lois de finances, notamment son article 17 ;

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 2015 ;

Attendu qu'il a été constaté le versement dans les caisses du Trésor public d'une somme de 217 899,32 € à titre d'attributions de produits,

Arrête :

Art. 1er. – Sont ouverts sur 2015 des crédits pour un montant de 217 899,32 € en autorisations d'engagement et de 217 899,32 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget annexe mentionnés dans le tableau 1 annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 décembre 2015.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Par empêchement du directeur du budget :
Le sous-directeur,
R. Duplay

ANNEXE

TABLEAU 1

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes (en euros)	CRÉDITS de paiement ouverts (en euros)
Contrôle et exploitation aériens		**217 899,32**	**217 899,32**
Navigation aérienne	612	18 038,62	18 038,62
Soutien aux prestations de l'aviation civile	613	16 468,80	16 468,80
Transports aériens, surveillance et certification	614	183 391,90	183 391,90
Totaux		**217 899,32**	**217 899,32**
Dont titre 2		*0,00*	*0,00*

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 30 décembre 2015 portant ouverture de crédits de fonds de concours

NOR : *FCPB1532603A*

Le secrétaire d'Etat chargé du budget,

Vu la loi no 2001-692 du 1er août 2001 modifiée portant loi organique relative aux lois de finances, notamment son article 17 ;

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 2015 ;

Attendu qu'il a été constaté le versement dans les caisses du Trésor public d'une somme de 7 698 019,34 € à titre de fonds de concours,

Arrête :

Art. 1er. – Sont ouverts sur 2015 des crédits pour un montant de 5 810 419,34 € en autorisations d'engagement et de 7 698 019,34 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget général et compte spécial mentionnés dans le tableau 1 annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 décembre 2015.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Par empêchement du directeur du budget :
Le sous-directeur,
R. Duplay

ANNEXE

TABLEAU 1

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes (en euros)	CRÉDITS de paiement ouverts (en euros)
Action extérieure de l'Etat		**76 166,20**	**76 166,20**
Action de la France en Europe et dans le monde	105	42 169,60	42 169,60
Conférence « Paris Climat 2015 »	341	33 996,60	33 996,60
Administration générale et territoriale de l'Etat		**4 112 381,25**	**4 112 381,25**
Administration territoriale	307	4 112 381,25	4 112 381,25
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales		**2 474,82**	**2 474,82**
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	215	2 474,82	2 474,82
Culture		**904 754,00**	**904 754,00**
Patrimoines	175	904 754,00	904 754,00
Défense		**319 993,83**	**319 993,83**
Préparation et emploi des forces	178	289 993,83	289 993,83
Soutien de la politique de la défense	212	30 000,00	30 000,00
Ecologie, développement et mobilité durables		**91 686,52**	**945 686,52**

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes (en euros)	CRÉDITS de paiement ouverts (en euros)
Prévention des risques	181	10 132,00	10 132,00
Infrastructures et services de transports	203	0,00	854 000,00
Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	205	5 250,00	5 250,00
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	217	76 304,52	76 304,52
Dont titre 2		*76 304,52*	*76 304,52*
Gestion des finances publiques et des ressources humaines		**28 337,54**	**28 337,54**
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	218	28 103,54	28 103,54
Facilitation et sécurisation des échanges	302	234,00	234,00
Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat		**19 743,38**	**19 743,38**
Contribution aux dépenses immobilières	723	19 743,38	19 743,38
Justice		**40 000,00**	**40 000,00**
Administration pénitentiaire	107	40 000,00	40 000,00
Outre-mer		**147 488,00**	**147 488,00**
Emploi outre-mer	138	147 488,00	147 488,00
Recherche et enseignement supérieur		**9 645,00**	**1 043 245,00**
Formations supérieures et recherche universitaire	150	9 645,00	543 245,00
Vie étudiante	231	0,00	500 000,00
Sécurités		**1 948,80**	**1 948,80**
Sécurité et éducation routières	207	1 948,80	1 948,80
Solidarité, insertion et égalité des chances		**55 800,00**	**55 800,00**
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	124	50 000,00	50 000,00
Egalité entre les femmes et les hommes	137	5 800,00	5 800,00
Totaux		**5 810 419,34**	**7 698 019,34**
Dont titre 2		*76 304,52*	*76 304,52*

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 30 décembre 2015 portant ouverture de crédits d'attributions de produits

NOR : *FCPB1532604A*

Le secrétaire d'Etat chargé du budget,

Vu la loi n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée portant loi organique relative aux lois de finances, notamment son article 17 ;

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 2015 ;

Attendu qu'il a été constaté le versement dans les caisses du Trésor public d'une somme de 6 261 411,81 € à titre d'attributions de produits,

Arrête :

Art. 1er. – Sont ouverts sur 2015 des crédits pour un montant de 6 261 411,81 € en autorisations d'engagement et de 6 261 411,81 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget général mentionnés dans le tableau 1 annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 décembre 2015.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Par empêchement du directeur du budget :
Le sous-directeur,
R. Duplay

ANNEXE

TABLEAU 1

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes (en euros)	CRÉDITS de paiement ouverts (en euros)
Action extérieure de l'Etat		**43 096,45**	**43 096,45**
Action de la France en Europe et dans le monde	105	30 371,81	30 371,81
Diplomatie culturelle et d'influence	185	1 524,60	1 524,60
Conférence « Paris Climat 2015 »	341	11 200,04	11 200,04
Administration générale et territoriale de l'Etat		**184 646,05**	**184 646,05**
Administration territoriale	307	184 646,05	184 646,05
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales		**858,00**	**858,00**
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	206	858,00	858,00
Culture		**53 804,04**	**53 804,04**
Création	131	48 000,00	48 000,00
Patrimoines	175	4 554,04	4 554,04
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	224	1 250,00	1 250,00
Défense		**4 743 192,13**	**4 743 192,13**

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	NUMÉRO du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes (en euros)	CRÉDITS de paiement ouverts (en euros)
Equipement des forces	146	1 365 590,44	1 365 590,44
Préparation et emploi des forces	178	3 301 204,70	3 301 204,70
Soutien de la politique de la défense	212	76 396,99	76 396,99
Direction de l'action du Gouvernement		**0,01**	**0,01**
Coordination du travail gouvernemental	129	0,01	0,01
Ecologie, développement et mobilité durables		**209 667,14**	**209 667,14**
Infrastructures et services de transports	203	172 266,20	172 266,20
Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	205	27 263,94	27 263,94
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	217	10 137,00	10 137,00
Economie		**72 063,32**	**72 063,32**
Statistiques et études économiques	220	72 063,32	72 063,32
Enseignement scolaire		**88 684,18**	**88 684,18**
Soutien de la politique de l'éducation nationale	214	88 684,18	88 684,18
Gestion des finances publiques et des ressources humaines		**519 181,52**	**519 181,52**
Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local	156	258 710,63	258 710,63
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	218	61 216,78	61 216,78
Facilitation et sécurisation des échanges	302	199 254,11	199 254,11
Justice		**75 257,00**	**75 257,00**
Administration pénitentiaire	107	2 304,00	2 304,00
Justice judiciaire	166	64 353,00	64 353,00
Protection judiciaire de la jeunesse	182	8 600,00	8 600,00
Outre-mer		**85 634,52**	**85 634,52**
Emploi outre-mer	138	85 634,52	85 634,52
Recherche et enseignement supérieur		**36 672,76**	**36 672,76**
Vie étudiante	231	36 672,76	36 672,76
Sécurités		**148 464,69**	**148 464,69**
Gendarmerie nationale	152	14 729,91	14 729,91
Police nationale	176	133 734,78	133 734,78
Travail et emploi		**190,00**	**190,00**
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	103	190,00	190,00
Totaux		**6 261 411,81**	**6 261 411,81**
Dont titre 2		*0,00*	*0,00*

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 28 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 18 août 2010 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'ergothérapeute

NOR : *AFSH1532516A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et la ministre des outre-mer,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4331-2, L. 4331-3 et D. 4331-2 ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute ;

Vu l'arrêté du 18 août 2010 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'ergothérapeute,

Arrêtent :

Art. 1er. – Le deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 18 août 2010 susvisé est ainsi rédigé :

« La décision de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience est de la compétence du préfet de région dont dépend le lieu de résidence du candidat ou, le cas échéant, du préfet de région désigné dans l'annexe.

« La région de rattachement est celle dont relève le domicile du candidat. »

Art. 2. – L'article 4 du même arrêté est ainsi modifié :

1o La dernière phrase du second alinéa est supprimée ;

2o Il est ajouté un troisième alinéa ainsi rédigé :

« L'entretien avec le candidat peut être organisé par visioconférence. La visioconférence est organisée par le représentant de l'Etat dans la région de résidence du candidat. »

Art. 3. – L'annexe du même arrêté intitulée : « Régions de rattachement » est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Art. 4. – Le directeur général de l'offre de soins et le directeur général des outre-mer sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 décembre 2015.

La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
L'adjoint à la sous-directrice
des ressources humaines
du système de santé,
H. Amiot-Chanal

La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général des outre-mer :
L'administrateur général, adjoint au directeur général des outre-mer,
C. GIRAULT

ANNEXE

RÉGIONS DE RATTACHEMENT

Pour l'application du présent arrêté, l'organisation et les notifications des décisions en matière de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'ergothérapeute :

1° Pour les candidats résidant dans la région Bourgogne - Franche-Comté, relèvent de la compétence du préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Loraine ;

2° Pour les candidats résidant en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, relèvent de la compétence du préfet de la région Auvergne - Rhône-Alpes ;

3° Pour les candidats résidant à Saint-Pierre-et-Miquelon, relèvent de la compétence du préfet de la région Basse-Normandie - Haute-Normandie ;

4° Pour les candidats résidant dans la région Pays de la Loire, relèvent de la compétence du préfet de la région Bretagne ;

5° Pour les candidats résidant en Martinique et en Guyane, relèvent de la compétence du préfet de la région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées ;

6° Pour les candidats résidant dans la région Corse, relèvent de la compétence du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

7° Pour les candidats résidant à Mayotte, relèvent de la compétence du préfet de La Réunion.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 28 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2006 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière

NOR : *AFSH1532521A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et la ministre des outre-mer,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 4241-13 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2006 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière ;

Vu l'arrêté du 2 août 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière,

Arrêtent :

Art. 1er. – Le deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 31 juillet 2006 susvisé est ainsi modifié :

1o La première phrase est ainsi rédigée : « La décision de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience est de la compétence du préfet de région dont dépend le lieu de résidence du candidat ou, le cas échéant, le préfet de région désigné dans l'annexe II du présent arrêté. » ;

2o La phrase : « La région de rattachement est celle dont relève le domicile du candidat. » est supprimée.

Art. 2. – L'article 5 du même arrêté est ainsi modifié :

1o La dernière phrase du second alinéa est supprimée ;

2o Il est ajouté un troisième alinéa ainsi rédigé :

« L'entretien avec le candidat peut être organisé par visioconférence. La visioconférence est organisée par le représentant de l'Etat dans la région de résidence du candidat. »

Art. 3. – L'annexe II du même arrêté intitulée : « Centres de formation de rattachement (compétence interrégionale) est remplacée par l'annexe II intitulée : « Régions de rattachement » annexée au présent arrêté.

Art. 4. – L'annexe III du même arrêté intitulée : « Formation au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière » est supprimée.

Art. 5. – Le directeur général de l'offre de soins et le directeur général des outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 décembre 2015.

La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
L'adjoint à la sous-directrice
des ressources humaines du système de santé,
H. Amiot-Chanal

La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
des outre-mer :
L'administrateur général,
adjoint au directeur général des outre-mer,
C. GIRAULT

ANNEXES

ANNEXE II

Régions de rattachement

Pour l'application du présent arrêté, l'organisation et les notifications des décisions en matière de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière :

1° Pour les candidats résidant dans la région [Bourgogne - Franche-Comté], relèvent de la compétence du préfet de la région [Alsace -Champagne-Ardenne - Lorraine] ;

2° Pour les candidats résidant à dans la région Pays de la Loire, relèvent de la compétence du préfet de la région [Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente] ;

3° Pour les candidats résidant en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, relèvent de la compétence du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

4° Pour les candidats résidant dans la région Bretagne et à Saint-Pierre-et-Miquelon, relèvent de la compétence du préfet de la région Centre-Val de Loire ;

5° Pour les candidats résidant dans la région [Basse-Normandie - Haute-Normandie], relèvent de la compétence du préfet de la région Ile-de-France ;

6° Pour les candidats résidant en Martinique et en Guyane, relèvent de la compétence du préfet de la région [Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées] ;

7° Pour les candidats résidant à la Réunion et à Mayotte, relèvent de la compétence du préfet de la région [Nord - Pas-de-Calais - Picardie] ;

8° Pour les candidats résidant dans la région Corse, relèvent de la compétence du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 28 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2005 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel d'aide-soignant

NOR : *AFSH1532528A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et la ministre des outre-mer,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4391-1et D. 4391-1 ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2005 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel d'aide-soignant ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant,

Arrêtent :

Art. 1er. – Dans l'intitulé de l'arrêté du 25 janvier 2005 susvisé, le mot : « professionnel » est remplacé par le mot : « d'Etat ».

Art. 2. – Le deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 25 janvier 2005 susvisé est remplacé par deux alinéas ainsi rédigés :

« La décision de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience est de la compétence du préfet de région dont dépend le lieu de résidence du candidat ou, le cas échéant, du préfet de région désigné dans l'annexe I.

Le préfet de la région compétent dispose d'un délai de deux mois pour notifier sa décision au candidat. L'absence de réponse dans ce délai vaut décision implicite de rejet. »

Art. 3. – L'article 5 du même arrêté est ainsi modifié :

1o Au deuxième alinéa, après les mots : « préfet de région » est inséré le mot : « compétent » ;

2o Il est ajouté un troisième alinéa ainsi rédigé : « L'entretien avec le candidat peut être organisé par visioconférence. La visioconférence est organisée par le représentant de l'Etat dans la région de résidence du candidat. »

Art. 4. – L'annexe intitulée : « Régions de rattachement » annexée au présent arrêté devient l'annexe I de l'arrêté du 25 janvier 2005 susvisé.

Art. 5. – Le directeur général de l'offre de soins et le directeur général des outre-mer sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 décembre 2015.

La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,
Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint à la sous-directrice
des ressources humaines
du système de santé,
H. AMIOT-CHANAL

La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
des outre-mer :
L'administrateur général,
adjoint au directeur général des outre-mer,
C. GIRAULT

ANNEXES

ANNEXE

RÉGIONS DE RATTACHEMENT

Pour l'application du présent arrêté, l'organisation et les notifications des décisions en matière de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant :

1° Pour les candidats résidant à Saint-Pierre-et-Miquelon, relèvent de la compétence du préfet de la région (Basse-Normandie-Haute-Normandie) ;

2° Pour les candidats résidant à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, relèvent de la compétence du préfet de la Guadeloupe.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 28 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

NOR : *AFSH1532538A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et la ministre des outre-mer,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 4311-11, D. 4311-42 et D. 4311-43 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2001 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

Vu l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,

Arrêtent :

Art. 1er. – Le dernier alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 24 février 2014 susvisé est remplacé par un alinéa ainsi rédigé :

« Il peut être organisé par visioconférence. La visioconférence est organisée par le représentant de l'Etat dans la région de résidence du candidat. »

Art. 2. – L'annexe IV du même arrêté intitulée : « Régions de rattachement » est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Art. 3. – Le directeur général de l'offre de soins et le directeur général des outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 décembre 2015.

La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
L'adjoint à la sous-directrice
des ressources humaines
du système de santé,
H. Amiot-Chanal

La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
des outre-mer :
L'administrateur général,
adjoint au directeur général
des outre-mer,
C. Girault

ANNEXES

ANNEXE IV

RÉGIONS DE RATTACHEMENT

Pour l'application du présent arrêté, l'organisation et les notifications des décisions en matière de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire :

1° Pour les candidats résidant à Saint-Pierre-et-Miquelon, relèvent de la compétence du préfet de la région Basse-Normandie - Haute-Normandie ;

2° Pour les candidats résidant dans la région Corse, relèvent de la compétence du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

3° Pour les candidats résidant à Mayotte, relèvent de la compétence du préfet de La Réunion ;

4° Pour les candidats résidant en Guyane, en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, relèvent de la compétence du préfet de la Martinique.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 28 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture

NOR : *AFSH1532552A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et la ministre des outre-mer,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4392-1 et D. 4392-2 ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture,

Arrêtent :

Art. 1er. – Dans l'intitulé de l'arrêté du 16 janvier 2006 susvisé, le mot : « professionnel » est remplacé par le mot : « d'Etat ».

Art. 2. – Le deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 16 janvier 2006 est remplacé par deux alinéas ainsi rédigés :

« La décision de recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience est de la compétence du préfet de région dont dépend le lieu de résidence du candidat ou, le cas échéant, le préfet de région désigné dans l'annexe III.

Le préfet de la région compétent dispose d'un délai de deux mois pour notifier sa décision au candidat. L'absence de réponse dans ce délai vaut décision implicite de rejet. »

Art. 3. – L'article 5 du même arrêté est ainsi modifié :

1o Au deuxième alinéa, après les mots : « préfet de région », est inséré le mot : « compétent » ;

2o Il est ajouté un troisième alinéa ainsi rédigé :

« L'entretien avec le candidat peut être organisé par visioconférence. La visioconférence est organisée par le représentant de l'Etat dans la région de résidence du candidat. »

Art. 4. – L'annexe intitulée : « Régions de rattachement » annexée au présent arrêté devient l'annexe III du même arrêté.

Art. 5. – Le directeur général de l'offre de soins et le directeur général des outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 décembre 2015.

La ministre des affaires sociales,
de la santé
et des droits des femmes,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
L'adjoint à la sous-directrice
des ressources humaines
du système de santé,
H. AMIOT-CHANAL

La ministre des outre-mer,
Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
des outre-mer :
L'administrateur général,
adjoint au directeur général
des outre-mer,
C. Girault

ANNEXES

ANNEXE III

RÉGIONS DE RATTACHEMENT

Pour l'application du présent arrêté, l'organisation et les notifications des décisions en matière de validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture :

1o Pour les candidats résidant à Saint-Pierre-et-Miquelon, relèvent de la compétence du préfet de la région Basse-Normandie-Haute-Normandie ;

2o Pour les candidats résidant à Mayotte, relèvent de la compétence du préfet de La Réunion ;

3o Pour les candidats résidant à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, relèvent de la compétence du préfet de la Guadeloupe.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 30 décembre 2015 approuvant la reconduction du groupement d'intérêt public « Addictions drogues alcool info service »

NOR : *AFSP1531242A*

Par arrêté de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et du secrétaire d'Etat chargé du budget en date du 30 décembre 2015, le groupement d'intérêt public « Addictions drogues alcool info service » est reconduit à compter du 1er janvier 2016 jusqu'à la date de création effective du nouvel établissement public dénommé « Agence nationale de santé publique ».

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Décret no 2015-1927 du 31 décembre 2015 relatif à l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay

NOR : *ETLL1521672D*

Publics concernés : *Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay, collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), préfets de région, préfets de département, directeurs départementaux des finances publiques.*

Objet : *création de l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay.*

Entrée en vigueur : *en application de l'article 25 de la loi no 2014-58 du 27 janvier 2014, le texte entre en vigueur le jour de sa publication.*

Notice : *l'Etablissement public Paris-Saclay a été créé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et son organisation précisée par le décret du 3 août 2010 relatif à l'établissement public Paris Saclay. La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles porte création de l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay et dissolution de l'Etablissement public de Paris-Saclay. L'objet de cette transformation est de rapprocher l'organisation et le fonctionnement de cet établissement de celui d'un établissement public d'aménagement classique, en particulier par la distinction des deux fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de l'établissement et par l'adoption de dispositions ayant trait à la durée du mandat des administrateurs et du président, à la nomination du président et du premier vice-président et aux modalités de consultation par écrit du conseil d'administration et d'organisation de sa réunion au moyen de la visioconférence. Dans le cadre de cette transformation, le nouvel établissement public d'aménagement conservera les missions d'impulsion et de coordination du développement du pôle scientifique et technologique sur le plateau de Saclay qu'assurait l'Etablissement public Paris-Saclay ainsi que son comité consultatif.*

Références : *le décret peut être consulté sur le site Légifrance (www.legifrance.gouv.fr).*

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-33, L. 3121-23 et L. 4132-22 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 321-14 à L. 321-28, L. 321-37 à L. 321-40, R.* 321-1 à R.* 321-6 et R.* 321-8 à R.* 321-22 ;

Vu la loi no 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, notamment son article 25 ;

Vu le décret no 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu le décret no 2010-911 du 3 août 2010 relatif à l'Etablissement public de Paris-Saclay ;

Vu le décret no 2011-1900 du 20 décembre 2011 relatif aux établissements publics fonciers de l'Etat, aux établissements publics d'aménagement et à l'Agence foncière et technique de la région parisienne, notamment son article 3 ;

Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète :

Art. 1er. – Le décret du 3 août 2010 susvisé est ainsi modifié :

1o Dans l'intitulé, après le mot : « public », il est inséré les mots : « d'aménagement » ;

2o Avant l'article 1er, il est ajouté l'intitulé suivant :

« *TITRE PRÉLIMINAIRE*

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

3o Les articles 1er et 2 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« *Art. 1er.* – L'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay mentionné à l'article L. 321-37 du code de l'urbanisme est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'urbanisme, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

« *Art. 2.* – Pour l'ensemble des missions mentionnées à l'article L. 321-38 du code de l'urbanisme et conformément aux dispositions de cet article, l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay intervient dans les communes dont la liste figure à l'annexe A de la loi no 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris.

« *Art. 3.* – Les activités de l'établissement s'exercent dans le cadre du projet stratégique et opérationnel prévu à l'article L. 321-18 du code de l'urbanisme, élaboré, approuvé et mis en œuvre conformément aux dispositions des articles R.* 321-13 à R.* 321-16 du même code.

« *Art. 4.* – Pour l'exercice de ses missions, l'établissement peut recourir aux procédures prévues à l'article L. 321-17 du code de l'urbanisme.

« L'établissement est habilité à créer des filiales et à acquérir des participations dans des sociétés, groupements ou organismes dont l'objet concourt directement à la réalisation de ses missions, conformément aux dispositions des articles L. 321-16, R.* 321-18 et R.* 321-19 du code de l'urbanisme.

« Conformément à l'article R.* 321-11 du code de l'urbanisme, l'établissement peut avoir recours au compromis et à la transaction. » ;

4o L'intitulé du chapitre Ier du titre Ier est remplacé par l'intitulé :

« *CHAPITRE Ier*

« Conseil d'administration et direction

5o Les articles 3 à 12 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« *Art. 5.* – L'établissement est administré par un conseil de vingt membres dotés chacun d'un suppléant, conformément aux dispositions de l'article R.* 321-4 du code de l'urbanisme. Il est composé comme suit :

« 1o Trois membres représentant l'Etat :

« *a)* Un membre désigné par le ministre chargé de l'urbanisme ;

« *b)* Un membre désigné conjointement par les ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

« *c)* Un membre désigné par le ministre chargé du budget ;

« 2o Dix membres représentant les collectivités territoriales et leurs établissements publics :

« *a)* Deux représentants de la région d'Ile-de-France désignés en son sein par le conseil régional ;

« *b)* Un représentant du département de l'Essonne désigné en son sein par le conseil départemental ;

« *c)* Un représentant du département des Yvelines désigné en son sein par le conseil départemental ;

« *d)* Un représentant de la métropole du Grand Paris désigné en son sein par le conseil métropolitain ou, dans l'attente de la première réunion du conseil métropolitain, un représentant désigné en son sein par le conseil des élus de la mission de préfiguration de la métropole ;

« *e)* Deux représentants de la communauté d'agglomération « communauté de Paris-Saclay » désigné en son sein par le conseil communautaire ;

« *f)* Un représentant de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines désigné en son sein par le conseil communautaire ;

« *g)* Un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc désigné en son sein par le conseil communautaire ;

« *h)* Un représentant de la ville de Paris, désigné en son sein par le Conseil de Paris ;

« 3o Sept personnalités qualifiées nommées à raison de :

« *a)* Deux par le Premier ministre ;

« *b)* Deux par le ministre chargé de la recherche ;

« *c)* Deux par le ministre chargé du logement ;

« *d)* Une par le ministre chargé de l'économie.

« *Art. 6.* – Les membres du conseil d'administration qui siègent en qualité de représentant des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont désignés pour la durée du mandat électif dont ils sont investis, sans préjudice de l'application des articles L. 2121-33, L. 3121-23 et L. 4132-22 du code général des collectivités territoriales. Leur fonction cesse avec celui-ci. Leur mandat est renouvelable.

« Les autres membres du conseil d'administration sont désignés pour une durée de six ans. Leur mandat est renouvelable.

« En cas de vacance d'un siège pour quelque cause que ce soit, il est procédé dans les deux mois au remplacement du membre qui a cessé de faire partie du conseil par un nouveau membre désigné, pour la durée du

mandat restant à courir s'il s'agit d'un membre visé au premier alinéa ou pour une durée de six ans dans les autres cas, selon les mêmes modalités que celles ayant présidé à la désignation de celui qu'il remplace.

« Les administrateurs sont tenus au respect des prescriptions de l'article R.* 321-5 du code de l'urbanisme.

« *Art. 7.* – Le conseil d'administration élit en son sein un président et comprend au moins deux vice-présidents. Le premier vice-président est le représentant de l'Etat désigné par le ministre chargé de l'urbanisme. Le ou les autres vice-présidents sont élus en son sein par le conseil d'administration. Le premier vice-président ou, à défaut, dans l'ordre d'élection, l'un des autres vice-présidents supplée le président en cas d'absence ou d'empêchement.

« En cas de vacance de la présidence du conseil d'administration, pour quelque cause que ce soit, le premier vice-président ou, à défaut, dans l'ordre d'élection, l'un des autres vice-présidents ou, si ces derniers sont à leur tour empêchés, le préfet de la région d'Ile-de-France peut convoquer un conseil d'administration, dont l'ordre du jour comporte l'élection d'un nouveau président et, le cas échéant, du ou des vice-présidents à remplacer.

« Le président et les vice-présidents élus le sont pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles.

« *Art. 8.* – Le mandat de membre du conseil d'administration est exercé à titre gratuit. Il ouvre droit au règlement des frais occasionnés par les déplacements et séjours temporaires des personnels civils de l'Etat dans les conditions prévues par le décret du 3 juillet 2006 susvisé.

« *Art. 9.* – Le conseil d'administration est réuni et délibère conformément aux dispositions de l'article R.* 321-3 du code de l'urbanisme. Le préfet de la région d'Ile-de-France y est entendu chaque fois qu'il le demande.

« Il assiste de droit à ses séances, dont les procès-verbaux et délibérations lui sont adressés. Il en est de même pour l'autorité chargée du contrôle économique et financier et l'agent comptable de l'établissement.

« Assistent également de droit à ses séances, avec voix consultative, le préfet de l'Essonne et le préfet des Yvelines ainsi que, à la demande du préfet de la région d'Ile-de-France, tout fonctionnaire de l'Etat.

« L'ordre du jour des séances est porté à la connaissance des membres du conseil au moins dix jours à l'avance.

« Le conseil d'administration délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres sont présents ou suppléés. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil d'administration est à nouveau convoqué dans un délai de dix jours. Il délibère alors valablement quel que soit le nombre des membres présents ou suppléés.

« Les membres du conseil d'administration peuvent participer à une séance du conseil d'administration par des moyens de visioconférence permettant leur identification et leur participation effective à une délibération collégiale, dans des conditions précisées par le règlement intérieur. En pareil cas, le nombre de membres physiquement présents à la séance ne peut être inférieur au quart de l'effectif total du conseil.

« Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou suppléés. En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante.

« Le recours à une procédure de consultation écrite du conseil d'administration peut être décidé à titre exceptionnel par le président, lorsque l'urgence nécessite une décision du conseil dans des délais trop brefs pour que cette décision puisse intervenir en séance ordinaire. Cette consultation peut porter sur toute compétence du conseil d'administration à l'exception de celles prévues aux 1°, 4°, 5°, 6°, 10°, 11° et 12° de l'article 10.

« Dans ce cas, les membres du conseil d'administration sont consultés individuellement par voie écrite, le cas échéant par courrier électronique, à l'initiative du président. Leur avis et leur vote doivent également être exprimés par écrit dans les mêmes conditions, dans un délai fixé par le président et qui ne peut être inférieur à trois jours ouvrés. Les conditions de quorum normalement en vigueur sont applicables à cette procédure et leur respect s'apprécie au moment du décompte des votes, qui intervient au terme de ce délai.

« La question qui fait l'objet de la consultation accélérée est inscrite de plein droit à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion du conseil, pour compte rendu du président et indication des avis recueillis et du résultat du vote.

« *Art. 10.* – I. – Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'établissement ; à ce titre, notamment :

« 1° Il vote le budget ;

« 2° Il autorise les emprunts ;

« 3° Il autorise la conclusion des conventions passées avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics ; il autorise la conclusion de conventions de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec les pouvoirs adjudicateurs d'opérations immobilières ayant pour objet le développement du pôle scientifique et technologique ;

« 4° Il arrête le compte financier ;

« 5° Il décide des créations de filiales et des prises, extensions et cessions de participation financière ;

« 6° Il fixe les orientations générales de l'établissement public, il approuve le projet stratégique et opérationnel et la liste des opérations à entreprendre et leurs modalités de financement ;

« 7° Il détermine les conditions générales de recrutement du personnel placé sous l'autorité du directeur général ;

« 8° Il fixe, en tant que de besoin, les conditions dans lesquelles il peut être esté en justice pour le compte de l'établissement public ;

« 9° Il approuve les transactions ;

« 10° Il approuve le recours à l'arbitrage ;

« 11° Il adopte son règlement intérieur, qui définit notamment les conditions de fonctionnement et de consultation du bureau ;

« 12° Il fixe le siège de l'établissement public.

« II. – Le conseil d'administration peut déléguer au directeur général, dans les conditions qu'il détermine, ses pouvoirs de décision, à l'exception de ceux prévus aux 1°, 2°, 4°, 5°, 6°, 8°, 10°, 11° et 12°.

« *Art. 11.* – Le directeur général de l'établissement est nommé par arrêté conjoint des ministres de tutelle, après avis du préfet de la région d'Ile-de-France et du président du conseil d'administration, pour une durée de cinq ans renouvelable. Il peut être mis fin à ses fonctions dans les mêmes formes avant l'expiration de son mandat.

« Ses compétences et les modalités de leur exercice sont celles précisées aux articles R.* 321-9 et R.* 321-10 du code de l'urbanisme. » ;

6° L'article 13 devient l'article 12 et est ainsi modifié :

a) Au 1°, après les mots : « Etablissement public », il est inséré les mots : « d'aménagement » ;

b) Au 6°, après le mot : « désigné », il est inséré les mots : « en son sein » ;

c) Au onzième alinéa, le nombre : « cinq » est remplacé par le nombre : « six » ;

7° Les articles 14 et 15 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« *Art. 13.* – Le mandat de membre du comité consultatif est exercé à titre gratuit. Il ouvre droit au règlement des frais occasionnés par les déplacements et séjours temporaires des personnels civils de l'Etat dans les conditions prévues par le décret du 3 juillet 2006 susvisé.

« *Art. 14.* – Le comité consultatif procède, sous la présidence de son doyen d'âge, à l'élection de son président. Le comité consultatif adopte son règlement intérieur, qui détermine notamment les modalités de sa convocation par le président, de fixation de son ordre du jour et d'organisation des débats. Il délibère à la majorité des membres présents ou représentés.

« Les avis, propositions ou demandes d'inscription de toute question à l'ordre du jour du conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal signé par le président du comité consultatif puis transmis au président. Lorsque le débat n'a pas permis de parvenir à un consensus, les opinions minoritaires sont mentionnées dans ce procès-verbal. » ;

8° Le chapitre III du titre Ier est abrogé ;

9° L'intitulé du titre II est remplacé par l'intitulé :

« TITRE II

« RÉGIME FINANCIER ET COMPTABLE, MODALITÉS DE CONTRÔLE

10° Les articles 20 à 22 sont remplacés par les dispositions suivantes :

« *Art. 15.* – Le régime financier et comptable de l'établissement ainsi que les modalités du contrôle économique et financier de l'Etat applicables à l'établissement répondent aux prescriptions de l'article R.* 321-21 du code de l'urbanisme. Ce contrôle s'exerce aussi sur les personnes morales dans lesquelles l'établissement détient directement ou indirectement la majorité du capital.

« *Art. 16.* – Les ressources de l'établissement comprennent :

« 1° Les dotations, subventions, avances, fonds de concours ou participations apportées par l'Etat, l'Union européenne, les collectivités territoriales, les établissements publics ou sociétés nationales, ainsi que toutes personnes publiques ou privées intéressées ;

« 2° Le produit des emprunts ;

« 3° La rémunération des prestations de services ;

« 4° Le produit de la gestion des biens entrés dans son patrimoine ;

« 5° Le produit de cession des biens et droits mobiliers et immobiliers ;

« 6° Le revenu des biens et droits mobiliers et immobiliers ;

« 7° Les dons et legs ;

« 8° Toutes ressources autorisées par les lois et règlements.

« *Art. 17.* – Le contrôle de l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay, et le cas échéant de ses filiales, est assuré par le préfet de la région d'Ile-de-France. Les délibérations du conseil d'administration, ainsi que les décisions du directeur général relatives à l'exercice du droit de préemption ou de priorité, ne sont exécutoires qu'après leur approbation conformément aux dispositions des I et III de l'article R.* 321-18 et des I à III de l'article R.* 321-19 du code de l'urbanisme.

« Pour l'exercice de ses missions, le préfet de la région d'Ile-de-France peut se faire communiquer ou faire procéder sur pièces ou sur place à toutes vérifications qu'il juge utiles. » ;

« 11° L'article 23 est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 18.* – La première réunion du conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay intervient dans un délai n'excédant pas six mois à compter de la date de publication du décret n° 2015-1927 du 31 décembre 2015. Elle est convoquée par le préfet de la région d'Ile-de-France, qui en fixe l'ordre du jour. Cet ordre du jour porte au minimum sur l'élection de son président et sur l'adoption de son règlement intérieur. »

Art. 2. – L'agent comptable de l'Etablissement public de Paris-Saclay exerce les fonctions d'agent comptable de l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay jusqu'à désignation du nouvel agent comptable suivant la procédure définie à l'article R. 321-21 du code de l'urbanisme.

Art. 3. – Dans l'attente d'un budget voté par le conseil d'administration dans sa composition issue du présent décret et devenu exécutoire, l'établissement exécute le budget arrêté par l'Etablissement public de Paris-Saclay et approuvé par les ministres de tutelle conformément à l'article 11 du décret du 3 août 2010 susvisé dans sa rédaction antérieure au présent décret. Ce budget ou, le cas échéant, un budget modificatif est soumis au vote du nouveau conseil d'administration lors de sa première réunion, puis approuvé dans les conditions prévues à l'article R. 321-18 du code de l'urbanisme.

Le président-directeur général de l'Etablissement public de Paris-Saclay assure la direction du nouvel établissement jusqu'à la nomination du nouveau directeur général selon les dispositions prévues à l'article 12 du décret du 3 août 2010 susvisé.

Art. 4. – La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre des finances et des comptes publics, la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et le secrétaire d'Etat chargé du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 31 décembre 2015.

MANUEL VALLS

Par le Premier ministre :

La ministre du logement,
de l'égalité des territoires
et de la ruralité,
SYLVIA PINEL

La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,
NAJAT VALLAUD-BELKACEM

Le ministre des finances
et des comptes publics,
MICHEL SAPIN

Le secrétaire d'Etat
chargé de l'enseignement supérieur
et de la recherche,
THIERRY MANDON

Le secrétaire d'Etat
chargé du budget,
CHRISTIAN ECKERT

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Décision du 28 décembre 2015 portant délégation de signature (secrétariat général)

NOR : *MCCB1527773S*

Le secrétaire général,

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, notamment son article 3 ;

Vu le décret nº 2009-1393 du 11 novembre 2009 modifié relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 modifié relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général,

Décide :

I. – **Service des ressources humaines**

A. – *Sous-direction des métiers et des carrières*

Art. 1er. – I. – Dans la limite des attributions du bureau de la filière administrative et des agents non titulaires, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Florence Quiqueré, attachée principale d'administration ;
2. Mme Pauline Gay, attachée d'administration ;
3. Mme Sylvie Robres, attachée principale d'administration.

II. – Dans la limite des attributions du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Marie-Anne Guichard-Le Bail, attachée d'administration ;
2. M. Laurent Bordenave, attaché d'administration ;
3 M. Pierre Mansalier, attaché d'administration.

III. – Dans la limite des attributions du bureau de la filière technique et des métiers d'art délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Stéphane Cottard, attaché principal d'administration ;
2. Mme Céline Daniel, attachée d'administration.

IV. – Dans la limite des attributions du bureau des pensions, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Sylvaine Goriot, attachée d'administration hors classe ;
2. Mme Nadine Marchand, attachée d'administration.

V. – Dans la limite des attributions du bureau des affaires transversales, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés ou décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Stéphanie Lhortolary, attachée principale d'administration ;
2. M. Dominique Foray, attaché d'administration.

B. – *Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales*

Art. 2. – I. – Délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Véronique Astien, administratrice civile, dans la limite des attributions du département du recrutement, de la mobilité et de la formation ;
2. M. Jean-Christophe Bonnissent, attaché principal d'administration, dans la limite des attributions du département du recrutement, de la mobilité et de la formation ;
3. M. Fabien Grimaud, attaché principal d'administration, dans la limite des attributions du pôle management et développement des compétences du département du recrutement, de la mobilité et de la formation ;
4. Mme Annick Pasquet, attachée principale d'administration, dans la limite des attributions du pôle recrutement et parcours professionnels du département du recrutement, de la mobilité et de la formation.

II. – Dans la limite des attributions du bureau de l'emploi et de la politique de rémunération, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Antoine Austruit, attaché principal d'administration ;
2. Mme Catherine Chevalier, attachée principale d'administration.

Dans la limite des attributions du même bureau, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre de la culture et de la communication, les pièces justificatives aux dépenses et aux opérations de régularisation, notamment les documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et les ordres de recettes à :

Mme Vilma Blanc, secrétaire administrative.

III. – Dans la limite des attributions du bureau de l'action sociale, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Roland Breton, attaché principal d'administration ;
2. Mme Jocelyne Hernandez, attachée d'administration.

IV. – Dans la limite des attributions du bureau du dialogue social et de l'expertise statutaire, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Sébastien Clausener, attaché principal d'administration ;
2. Mme Stéphanie Ricatti, attachée principale d'administration.

II. – **Service des affaires financières et générales**

A. – *Sous-direction des affaires financières*

Art. 3. – I. — Dans la limite des attributions du département des affaires budgétaires et de la synthèse, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Francis Steinbock, administrateur civil ;
2. M. Simon Garcia, administrateur civil.

II. – Dans la limite des attributions du bureau de la qualité comptable, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, les pièces justificatives relatives aux dépenses et aux opérations de régularisation notamment les documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et les ordres de recettes :

1. Mme Carole Robin, attachée principale d'administration ;
2. Mme Lucile Dubernard, attachée principale d'administration.

III. – Dans la limite des attributions du bureau de la qualité comptable, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes et décisions à l'exclusion des décrets et arrêtés ainsi que les pièces justificatives relatives aux dépenses et aux opérations de régularisation notamment les documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et les ordres de recettes, à :

1. M. Sahad Djamaa, agent contractuel ;
2. Mme Linda Marchetti, attachée d'administration ;
3. M. Patrick Soundorom, attaché principal d'administration.

IV. – Dans la limite des attributions du bureau de la qualité comptable, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, les pièces justificatives relatives aux dépenses et aux opérations de régularisation notamment les documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et les ordres de recettes à :

1. Mme Monique Adam, adjointe administrative ;
2. Mme Joëlle Bou, secrétaire administrative ;

3. Mme Laurence Cornet, adjointe administrative ;
4. Mme Ernestine Dramé, adjointe administrative ;
5. Mme Claudine Eustache, adjointe administrative ;
6. Mme Cécile Fortin, adjointe administrative ;
7. M. Gilles Gueguen, adjoint administratif ;
8. M. Georges Kana, adjoint administratif ;
9. M. Joël Klimeck, adjoint administratif ;
10. M. Théodore Kudzu, agent contractuel ;
11. Mme Sylvie Massias, secrétaire administrative ;
12. Mme Marie-Thérèse Mendy, adjointe administrative ;
13. Mme Nathalie Métais, adjointe administrative ;
14. Mme Agnès Nazet, adjointe administrative ;
15. Mme Christine Nguyen, adjointe administrative ;
16. Mme Brigitte Renaud, adjointe administrative ;
17. Mme Roukia Radjiabou, adjointe administrative ;
18. M. Michaël Rakotondrainibe, agent contractuel ;
19. Mme Aminah Ramthmeah, adjointe administrative ;
20. Mme Sophie Rontard, agente contractuelle ;
21. Mme Sophie Serrano-Ouas, adjointe administrative ;
22. Mme Ghyslaine Van de Vyver, adjointe administrative ;
23. M. Walid Youssif, adjoint administratif.

B. – *Sous-direction des affaires immobilières et générales*

Art. 4. – I. — Dans la limite des attributions du bureau du fonctionnement des services, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

1. Mme Florence Thibaudeau, attachée principale d'administration ;
2. M. Thomas Hannebique, attaché d'administration.

II. — Dans la limite des attributions du bureau de la politique immobilière, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

M. Christian Brossard, attaché principal d'administration.

III. – Dans la limite des attributions de la mission archives, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

M. Vincent Bouat, conservateur du patrimoine.

III. – **Service des affaires juridiques et internationales**

A. – *Sous-direction des affaires juridiques*

Art. 5. – I. — Dans la limite des attributions de la sous-direction des affaires juridiques, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

M. Stéphane L'Host, attaché principal d'administration.

II. – Dans la limite des attributions du bureau de la législation, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Rodolphe Sellier, attaché principal d'administration ;
2. Mme Iris Boh, agente contractuelle.

III. — Dans la limite des attributions du bureau de la propriété intellectuelle, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Anne Le Morvan, agente contractuelle ;
2. M. David Pouchard, agent contractuel.

IV. – Dans la limite des attributions du bureau du contentieux, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

M. Olivier Lopez, agent contractuel.

B. – *Sous-direction des affaires européennes et internationales*

Art. 6. – I. – Dans la limite des attributions du bureau des affaires européennes, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

Mme Estelle Airault, agente contractuelle.

II. – Dans la limite des attributions du bureau des affaires internationales et multilatérales, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

Mme Mathilde Chevrel, attachée principale d'administration.

IV. – **Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation**

Art. 7. – Dans la limite des attributions du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

M. Francis Luttiau, agent contractuel.

A. – *Département de l'éducation et du développement artistiques et culturels*

Art. 8. – Dans la limite des attributions du département de l'éducation et du développement artistiques et culturels, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Ariane Salmet, agente contractuelle ;
2. Mme Emilie Nicolas, agente contractuelle.

B. – *Département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie*

Art. 9. – Dans la limite des attributions du département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Astrid Brandt-Grau, ingénieure de recherche ;
2. Mme Sylvie Max-Colinart, ingénieure de recherche ;
3. Mme Carole Alexandre, inspectrice et conseillère de la création.

C. – *Département des études, de la prospective et des statistiques*

Art. 10. – Dans la limite des attributions du département des études, de la prospective et des statistiques, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Loup Wolff, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;
2. M. Tristan Picard, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

D. – *Département des programmes numériques*

Art. 11. – Dans la limite des attributions du département des programmes numériques, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. Mme Naomi Peres, agente contractuelle ;
2. M. Nicolas Orsini, agent contractuel.

E. – *Mission de la politique documentaire*

Art. 12. – Dans la limite des attributions de la mission de la politique documentaire, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

M. Eric Rouard, attaché d'administration.

V. – **Département de l'action territoriale**

Art. 13. – Dans la limite des attributions du département de l'action territoriale, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Antoine-Laurent Figuière, agent contractuel ;
2. Mme Valérie Pétillon Boisselier, attachée principale d'administration.

VI. – Sous-direction des systèmes d'information

Art. 14. – I. – Dans la limite des attributions de la sous-direction des systèmes d'information, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

M. Philippe Golebiewski, administrateur civil.

II. – Dans la limite des attributions du bureau de la planification et de la gestion, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

Mme Marie-Pascale Martin, attachée principale d'administration.

III. – Dans la limite des attributions du bureau des études et du pilotage, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

M. Nicolas Joron, agent contractuel.

IV. – Dans la limite des attributions du bureau des services aux utilisateurs, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

M. Patrick Chaussat, agent contractuel.

V. – Dans la limite des attributions du bureau des services d'exploitation, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

M. Roland Debonne, agent contractuel.

VI. – Dans la limite des attributions du bureau des services de télécommunication, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

M. Hervé Delalleau, agent contractuel.

VII. – Dans la limite des attributions de la mission sécurité des systèmes d'information, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

M. Joseph Toscano, agent contractuel.

VIII. – Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, dans le cadre exclusif de l'application Chorus formulaires, toutes pièces justificatives relatives à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes à :

1. Mme Nadine Leudihac, agente contractuelle ;
2. Mme Marie-Ange Pierre, adjointe administrative ;
3. Mme Elodie Vernier, adjointe administrative.

VII. – Délégation à l'information et à la communication

Art. 15. – Dans la limite des attributions de la délégation à l'information et à la communication, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministère chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 134 000 € hors taxe, à :

Mme Marion Bougeard, agente contractuelle.

VIII. – Département de la programmation et des moyens

Art. 16. – I. – Dans la limite des attributions du département de la programmation et des moyens, délégation est donnée, à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets et des marchés publics de plus de 90 000 € hors taxe, à :

1. M. Benoît Prouvost, attaché principal d'administration ;
2. M. Etienne Bancal, attaché principal d'administration ;
3. Mme Claire Lecysyn, attachée d'administration.

II. – Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé de la culture, dans le cadre exclusif de l'application Chorus formulaires, toutes pièces justificatives relatives à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement de la dépense et tous ordres de recettes à :

1. M. Etienne Bancal, attaché principal d'administration ;
2. Mme Meyll Boukambou, attachée d'administration ;
3. M. Jean Gnacadja, attaché d'administration ;
4. M. Farook Mohamed-Cassim, secrétaire administratif.

Art. 17. – La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 décembre 2015.

C. MILES

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 29 décembre 2015 portant délégation de signature (direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative)

NOR : *VJSJ1532653A*

Le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, notamment son article 3 ;

Vu le décret nº 2005-1795 du 30 décembre 2005 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative ;

Vu le décret nº 2015-1771 du 24 décembre 2015 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire » ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2005 portant organisation des directions et sous-directions de l'administration centrale du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative,

Arrête :

Art. 1er. – Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports en lieu et place du directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, tous les actes, à l'exception des décrets, aux agentes ci-après désignées :

Catherine LAPOIX, administratrice civile hors classe, sous-directrice des politiques de jeunesse ;

France DELAGENIÈRE, administratrice civile hors classe, sous-directrice de la vie associative et de l'éducation populaire ;

Sylvie HEL-THELIER, administratrice civile hors classe, experte de haut niveau.

Art. 2. – Le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, délégué interministériel à la jeunesse, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 décembre 2015.

J.-B. Dujol

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - M. FARENC (Thierry)

NOR : *CPTP1531486D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Thierry FARENC, président de section de chambre régionale des comptes, est délégué dans les fonctions de procureur financier dirigeant le ministère public près la chambre régionale des comptes d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - M. LEROUX (Joël)

NOR : *CPTP1531493D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Joël LEROUX, premier conseiller de chambre régionale des comptes, est délégué dans les fonctions de procureur financier près la chambre régionale des comptes d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - M. HEINTZ (Sébastien)

NOR : *CPTP1531497D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Sébastien HEINTZ, premier conseiller de chambre régionale des comptes, est délégué dans les fonctions de procureur financier près la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - M. BOUTIN (Benoît)

NOR : *CPTP1531500D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Benoît BOUTIN, premier conseiller de chambre régionale des comptes, est délégué dans les fonctions de procureur financier dirigeant le ministère public près la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - M. NAVEZ (Fabrice)

NOR : *CPTP1531501D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Fabrice NAVEZ, premier conseiller de chambre régionale des comptes, est délégué dans les fonctions de procureur financier près la chambre régionale des comptes de Normandie à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - Mme DAUSSIN-CHARPANTIER (Cécile)

NOR : *CPTP1531502D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, Mme Cécile DAUSSIN-CHARPANTIER, première conseillère de chambre régionale des comptes, est déléguée dans les fonctions de procureur financier près la chambre régionale des comptes de Centre-Val de Loire à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant fin de délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - M. BUZET (Christian)

NOR : *CPTP1531821D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, il est mis fin à la délégation de M. Christian Buzet, premier conseiller de chambre régionale des comptes, dans les fonctions de procureur financier près la chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées, à compter du 31 décembre 2015.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

PREMIER MINISTRE

Décret du 31 décembre 2015 portant délégation dans les fonctions de procureur financier (chambres régionales des comptes) - M. ECHÈNE (Denys)

NOR : *CPTP1531831D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Denys ECHÈNE, premier conseiller de chambre régionale des comptes, est délégué dans les fonctions de procureur financier près la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Exequatur accordés à des consuls

NOR : *MAEP1529296E*

L'exequatur est accordé à M. Wilfried, Peter, Heinrich KRUG, en qualité de consul général de la République fédérale d'Allemagne à Bordeaux, avec juridiction sur les départements suivants : l'Ariège, l'Aveyron, la Charente, la Charente-Maritime, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, la Haute-Garonne, le Gers, la Gironde, les Landes, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées, les Deux-Sèvres, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Vienne et la Haute-Vienne.

L'exequatur est accordé à M. Yanjun HE, en qualité de consul général de la République populaire de Chine à Strasbourg, avec juridiction sur les départements suivants : les Ardennes, l'Aube, le Doubs, le Jura, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, les Vosges et le Territoire de Belfort.

L'exequatur est accordé à Mme Wei GUO, en qualité de consule générale de la République populaire de Chine à Saint-Denis (Ile de La Réunion), avec juridiction sur le département suivant : La Réunion.

L'exequatur est accordé à M. Jacobo GONZALEZ-ARNAO CAMPOS, en qualité de consul général du Royaume d'Espagne à Bordeaux, avec juridiction sur les départements suivants : la Charente, la Charente-Maritime, la Corrèze, la Dordogne, la Gironde, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Vienne et la Haute-Vienne.

L'exequatur est accordé à Mlle Jamila EL OUAER, en qualité de consule de la République tunisienne à Grenoble, avec juridiction sur les départements suivants : l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

L'exequatur est accordé à M. Ali CHAALALI, en qualité de consul général de la République tunisienne à Paris, avec juridiction sur les départements suivants : l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, le Calvados, le Cher, les Côtes-d'Armor, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, la Loire-Atlantique, le Loiret, le Maine-et-Loire, la Manche, la Marne, la Haute-Marne, la Mayenne, le Morbihan, le Nord, l'Oise, l'Orne, le Pas-de-Calais, la Sarthe, Paris, la Seine-Maritime, les Deux-Sèvres, la Somme, la Vendée, la Vienne, l'Yonne, l'Essonne et le Val-de-Marne.

L'exequatur est accordé à M. Mohamed TRABELSI, en qualité de consul de la République tunisienne à Strasbourg, avec juridiction sur les départements suivants : le Doubs, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, les Vosges et le Territoire de Belfort.

L'exequatur est accordé à M. Ishak Ebrar ÇUBUKÇU, en qualité de consul général de la République de Turquie à Nantes, avec juridiction sur les départements suivants : le Calvados, les Côtes-d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre, l'Indre-et-Loire, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Manche, la Mayenne, le Morbihan, l'Orne, la Sarthe, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne.

L'exequatur est accordé à M. Jean-Jacques RINCK, en qualité de consul honoraire de la République de Biélorussie à Lyon, avec juridiction sur les départements suivants : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie.

L'exequatur est accordé à M. Jeffrey Augustus CABUAY, en qualité de consul honoraire de la République des Philippines à Toulouse, avec juridiction sur les départements suivants : l'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

L'exequatur est accordé à M. Christian, Henri ROTHACKER, en qualité de consul honoraire de la République slovaque à Strasbourg, avec juridiction sur les départements suivants : le Doubs, le Jura, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, les Vosges et le Territoire de Belfort.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 30 décembre 2015 portant nomination (administration centrale)

NOR : *DEVK1525001A*

Par arrêté du Premier ministre, de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 30 décembre 2015, M. Tanguy BOUCHAUD, administrateur civil hors classe, est nommé sous-directeur du pilotage et de la performance des services et des tutelles au sein du service du pilotage et de l'évolution des services du secrétariat général, à l'administration centrale du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, pour une durée de trois ans, à compter du 1er février 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 30 décembre 2015 portant nomination (administration centrale)

NOR : *DEVK1529776A*

Par arrêté du Premier ministre, de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 30 décembre 2015, Mme Sabine SAINT-GERMAIN, présidente de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, est nommée chef de service, adjointe au directeur des affaires juridiques, au sein du secrétariat général, à l'administration centrale du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, à compter du 4 janvier 2016, pour une durée de trois ans.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Décret du 31 décembre 2015 portant nomination de la directrice de l'Institut national d'études démographiques - Mme TOMASINI (Magda)

NOR : *MENR1520328D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, Mme Magda TOMASINI, administratrice hors classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est nommée directrice de l'Institut national d'études démographiques.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Décret du 31 décembre 2015 portant nomination de directeurs académiques des services de l'éducation nationale et de directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale

NOR : *MENH1529614D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015 :

M. Léon FOLK, directeur académique des services de l'éducation nationale des Vosges, est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura à compter du 1er janvier 2016, en remplacement de M. Jean-Marc MILVILLE, muté.

Mme Guylène MOUQUET-BURTIN, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Marne, est nommée directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne à compter du 1er janvier 2016, en remplacement de Mme Elisabeth LAPORTE, appelée à d'autres fonctions.

M. Mathias BOUVIER, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de Loire-Atlantique, est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale du Calvados à compter du 1er janvier 2016, en remplacement de M. Jean-Charles HUCHET, admis à faire valoir ses droits à pension de retraite.

Mme Liliane MENISSIER, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale de l'Ain, est nommée directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Saône à compter du 1er janvier 2016, en remplacement de M. Eric FARDET, appelé à d'autres fonctions.

M. Philippe KOSZYK, personnel de direction dans l'académie de Rennes, est nommé directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Finistère à compter du 1er janvier 2016, en remplacement de M. Cyril DESOUCHES, appelé à d'autres fonctions.

M. Gilles NEUVIALE, inspecteur de l'éducation nationale en poste à l'Ecole supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, est nommé directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis à compter du 1er janvier 2016, en remplacement de Mme Danielle SIMON, appelée à d'autres fonctions.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 30 décembre 2015 portant nomination (administration centrale)

NOR : *MENH1529418A*

Par arrêté du Premier ministre et de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 30 décembre 2015, M. Jean-François CLERC, administrateur civil hors classe, est nommé expert de haut niveau (groupe III) auprès de la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2016.

L'intéressé est chargé à ce titre de la mission du pilotage des opérations campus.

Il est détaché dans cet emploi.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 14 décembre 2015 portant attribution de fonctions du directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire

NOR : *JUSK1531820A*

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 14 décembre 2015, Mme Claire DOUCET, directrice des services pénitentiaires hors classe, adjointe au directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire, est chargée d'assurer l'intérim des fonctions de directeur de l'Ecole nationale pénitentiaire, jusqu'à la désignation et la nomination du nouveau directeur, à compter du 7 janvier 2016.

Elle reçoit l'ensemble des attributions inhérentes à la fonction.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 30 décembre 2015 portant nomination (administration centrale)

NOR : *JUST1531842A*

Par arrêté du Premier ministre et de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 30 décembre 2015, M. Julien Morel d'Arleux, directeur des services pénitentiaires hors classe, est nommé sous-directeur des métiers et de l'organisation des services de la direction de l'administration pénitentiaire à l'administration centrale du ministère de la justice, à compter du 1er janvier 2016, pour une durée de trois ans.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 30 décembre 2015 portant nomination (administration centrale)

NOR : *FCPP1530665A*

Par arrêté du Premier ministre, du ministre des finances et des comptes publics et du secrétaire d'Etat chargé du budget en date du 30 décembre 2015, M. Grégoire Deyirmendjian, ingénieur en chef des mines, est nommé sous-directeur (groupe II) de la fiscalité des personnes à la direction de la législation fiscale au sein de la direction générale des finances publiques, à l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics, pour une durée de trois ans.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant titularisation (inspection générale de l'administration) - M. VALOT (Grégory)

NOR : *INTI1530541D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Grégory VALOT, inspecteur de l'administration de 1re classe stagiaire à l'inspection générale de l'administration, est titularisé à compter du 1er janvier 2016 en qualité d'inspecteur de l'administration de 1re classe.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 31 décembre 2015 portant intégration (inspection générale de l'administration) - M. MATHIEU (Pascal)

NOR : *INTI1530547D*

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, M. Pascal MATHIEU, administrateur civil hors classe, est intégré dans le corps de l'inspection générale de l'administration en qualité d'inspecteur de l'administration de 1re classe à compter du 1er janvier 2016.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 30 décembre 2015 portant nomination (administration centrale)

NOR : *MCCB1530758A*

Par arrêté du Premier ministre et de la ministre de la culture et de la communication en date du 30 décembre 2015, M. Francis Steinbock, administrateur civil hors classe, est nommé sous-directeur des affaires financières (groupe III) au secrétariat général du ministère de la culture et de la communication, pour une durée de trois ans.

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 31 décembre 2015 portant nomination (administration centrale)

NOR : *MCCB1532686A*

Par arrêté du Premier ministre et de la ministre de la culture et de la communication en date du 31 décembre 2015, M. Alban de Nervaux, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé chef du service des affaires juridiques et internationales (groupe II) au secrétariat général du ministère de la culture et de la communication, pour une durée de trois ans.

Informations parlementaires

ASSEMBLÉE NATIONALE
Session ordinaire de 2015-2016

ORDRE DU JOUR

NOR : *INPX1503934X*

Lundi 11 janvier 2016

A *17 heures.* – 1re séance publique :

Questions sur la politique de gestion des déchets et économie circulaire.

A *21 h 30.* – 2e séance publique :

Débat sur l'évaluation de la politique d'accueil touristique.

Informations parlementaires

ASSEMBLÉE NATIONALE
Session ordinaire de 2015-2016

COMMISSIONS ET ORGANES DE CONTRÔLE

NOR : *INPX1503935X*

1. Réunions

Jeudi 7 janvier 2016

Commission des lois :

A *9 h 30* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.

M. Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'Etat, et M. Bernard Stirn, président de la section du contentieux.

A *10 h 45* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.

Audition commune :

- Syndicat de la juridiction administrative : M. Serge Gouès, président, et Mme Hélène Bronnenkant, secrétaire générale ;
- Union syndicale des magistrats administratifs : Mme Sophie Tissot, présidente.

Vendredi 8 janvier 2016

Commission des lois :

A *9 h 30* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.
- M. Loïc Garnier, chef de l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT).

A *10 h 30* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.
- Représentants de la direction générale de la sécurité intérieure (sous réserve de confirmation).

A *11 h 30* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.
- M. Jérôme Léonnet, directeur central adjoint chargé du renseignement, chef du Service central du renseignement territorial (SCRT).

A *14 heures* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.
- Mme Mireille Ballestrazzi, directrice centrale de la police judiciaire.

A *15 heures* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.
- M. Olivier de Mazières, préfet, en charge de l'état-major opérationnel de la prévention du terrorisme.

A *17 heures* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon) :

Réunion non ouverte à la presse.
- M. Robert Gelli, directeur des affaires criminelles et des grâces.

Mardi 12 janvier 2016

Commission des affaires culturelles :

A *18 heures* (salle 6238, Affaires culturelles) :

- République numérique (nº 3318) (première lecture) (avis).

Commission des affaires économiques :

A *16 h 15* (salle 6241, Affaires économiques) :

- audition de M. Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- projet de loi pour une République numérique (nº 3318) (avis).

A *21 h 30* (salle 6241, Affaires économiques) :

- *éventuellement,* projet de loi pour une République numérique (nº 3318) (avis, suite).

Commission des affaires sociales :

A *16 h 15* (salle de la commission nº 6351, 1er étage, Palais-Bourbon) :

- République numérique (nº 3318) (première lecture) (avis).

Commission du développement durable :

A *17 heures* (salle 6237, Développement durable) :

- nomination de rapporteurs ;
- audition de M. Vincent Bretagnolle, chercheur au CNRS, coordinateur de l'étude « Néonicotinoïdes et abeilles ».

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes :

A *17 heures* (salle 6566, Lois) :

- audition de Mme Ernestine Ronai, coordinatrice nationale de la lutte contre les violences faites aux femmes au sein de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh), coprésidente de sa commission « Violences de genre », et responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis.

Mission d'information commune sur l'application de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques :

A *16 h 15* (salle 6350, Finances) :

- audition, ouverte à la presse, de Mme Christiane Taubira, garde des sceaux, ministre de la justice.

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A *12 h 15* (salle Lamartine) :

- audition, ouverte à la presse, de M. Bernard Fourniou, président de l'Observatoire du véhicule d'entreprise (OVE).

Mercredi 13 janvier 2016

Commission des affaires culturelles :

A *9 h 30* (salle 6238, Affaires culturelles) :

- présentation du rapport du comité de suivi de la loi nº 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République par M. Yves Durand, président du comité ;
- suppression de la publicité dans les programmes jeunesse de la télévision publique (nº 3164) (amendements, art. 88) ;
- enseignement immersif des langues régionales et à leur promotion dans l'espace public (nº 3288) (amendements, art. 88).

Commission des affaires économiques :

A *9 h 30* (salle 6241, Affaires économiques) :

- audition, en application de l'article 13 de la Constitution, de M. Philippe Wahl, dont la nomination en tant que président du conseil d'administration de La Poste est envisagée par le Président de la République ;
- *éventuellement,* proposition de loi visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation (nº 3280) (amendements, art. 88).

Commission des affaires européennes :

A *16 h 30* (salle de la commission, 3e étage, 33, rue Saint-Dominique) :

- audition de M. Harlem Désir, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, conjointe avec la commission des affaires étrangères, sur le Conseil européen des 17 et 18 décembre 2015 ;
- état des discussions en cours relatives aux mesures des émissions de polluants atmosphériques par les véhicules particuliers et utilitaires légers (communication) ;
- examen de textes européens.

Commission de la défense :

A *9 h 30* (salle 4123, 33, rue Saint-Dominique) :

- audition, ouverte à la presse, de Mme Myriam Benraad, affiliée au Centre de recherches internationales et chercheur à l'Institut de recherches sur le monde arabe et musulman, de M. Jean François Daguzan, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique, et de M. Didier François, journaliste, sur Daech.

Commission des lois :

A *9 h 30* (salle 6242, Lois) :

- communication sur le contrôle parlementaire des mesures prises pendant l'état d'urgence ;
- République numérique (nº 3318) (première lecture).

A *14 heures* (salle 6242, Lois) :

- *éventuellement* République numérique (nº 3318) (première lecture).

A *18 heures* (salle 6242, Lois) :

- *éventuellement* République numérique (nº 3318) (première lecture).

A *21 h 30* (salle 6242, Lois) :

- *éventuellement* République numérique (nº 3318) (première lecture).

Délégation aux outre-mer :

A *11 heures* (salle 6566, 2e étage, Palais-Bourbon). :

- présentation par M. Didier Migaud, Premier président de la Cour des comptes, du rapport de la Cour : « La départementalisation de Mayotte : une réforme mal préparée, des actions prioritaires à conduire » ;
- questions diverses.

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A *11 h 30* (salle 6237, Développement durable) :

- audition, ouverte à la presse, de M. Thierry Trouvé, directeur général de GRTgaz, M. Olivier Aubert, directeur de l'offre de GRTgaz, Mme Catherine Brun, directrice commerciale, M. Vincent Rousseau, directeur de projet mobilié et Mme Agnès Boulard, responsable des relations institutionnelles, et de responsables de responsables de l'Association française du gaz naturel pour véhicules (AFGNV).

Jeudi 14 janvier 2016

Commission du développement durable :

A *9 heures* (salle 6237, Développement durable) :

- principe de substitution dans le cadre réglementaire national applicable aux produits chimiques (nº 3277) (amendements, art. 88) ;
- automaticité du déclenchement de mesures d'urgence en cas de pics de pollution (nº 3309) (amendements, art. 88).

Mission d'information relative au paritarisme :

A *9 h 30* (salle 6238, Affaires culturelles) :

- à *9 h 30 :* audition, ouverte à la presse, de Mme Annette Jobert, directrice de recherche au CNRS, directeur de recherche émérite de l'IDHE (laboratoire institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société) ;
- à *10 h 15 :* audition, ouverte à la presse, M. Bruno Mettling, directeur des ressources humaines d'Orange, auteur du rapport « Transformation numérique et vie au travail » ;
- à *11 heures :* audition, ouverte à la presse, M. Bruno Teboul, vice-président de Keyrus, membre de la chaire Data Scientist de l'Ecole polytechnique, auteur de « Ubérisation, économie déchirée » ;
- à *11 h 45 :* audition, ouverte à la presse, de M. Guillaume Duval, rédacteur en chef de la revue Alternatives économiques.

Mardi 26 janvier 2016

Mission d'information commune sur l'application de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques :

A *16 h 45* (salle 6350, Finances) :

- audition, ouverte à la presse, de M. Alain Vidalies, secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mardi 2 février 2016

Mission d'information commune sur l'application de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques :

A *18 heures* (salle 6350, Finances) :

- audition, ouverte à la presse, de Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

2. **Ordre du jour prévisionnel**

Mardi 19 janvier 2016

Commission des affaires économiques :

A 16 h 15 (salle 6241, Affaires économiques) :

- audition de Mme Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Commission des affaires européennes :

A 8 h 30 (salle de la commission, 3e étage, 33, rue Saint-Dominique) :

- audition de MM. Jean Grosset et Bernard Cieutat, rapporteurs du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour l'avis sur « les travailleurs détachés », et de Mme Françoise Geng, présidente de la section du travail et de l'emploi.

A 16 h 30 (salle de la commission, 3e étage, 33, rue Saint-Dominique) :

- assurance chômage européenne (rapport d'information) ;

- financement du développement (communication).

Commission des lois :

A 14 h 45 (salle 6242, Lois) :

- République numérique (no 3318) (première lecture) (amendements art. 88)

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A 16 h 30 (salle Lamartine) :

- audition, ouverte à la presse, de M. Christian de Perthuis, professeur (Université Paris Dauphine – Chaire d'économie du climat).

Mercredi 20 janvier 2016

Commission des affaires culturelles :

A 9 h 30 (salle 6238, Affaires culturelles) :

- application, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, de la loi no 2013-1028 du 15 novembre 2013 relative à l'indépendance de l'audiovisuel public (rapport d'information).

Commission des affaires économiques :

A 9 h 30 (salle 6241, Affaires économiques) :

- audition de M. Pierre-René Lemas, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

Commission des affaires européennes :

A 16 h 30 (salle de la commission (3e étage, 33, rue Saint-Dominique) :

- questions d'intérêt commun à l'Union européenne et au Conseil de l'Europe (politique européenne de voisinage, questions migratoires, adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'Homme, sport) (communication).

Commission des affaires sociales :

A 9 h 30 (salle de la commission no 6351, 1er étage, Palais-Bourbon) :

- éventuellement, *Protection de l'enfant (no 3216) (nouvelle lecture) ;*

- éventuellement, *Nouveaux droits pour les personnes malades en fin de vie (no 3187) (nouvelle lecture).*

Commission du développement durable :

A 9 h 30 (salle 6237, Développement durable) :

- continuités écologiques (rapport d'information).

Commission des lois :

A 10 heures (salle 6242, Lois) :

- dispositions relatives à la maîtrise de l'immigration (no 3128) (nouvelle lecture).

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A 11 h 30 (salle Lamartine) :

- audition, ouverte à la presse, de M. Joseph Beretta, président du Conseil d'administration de l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (AVERE France).

Jeudi 21 janvier 2016

Mission d'information relative au paritarisme :

A 9 h 30 (salle 6238, Affaires culturelles) :

- à 9 h 30 : audition, ouverte à la presse, de M. Gérard Adam, président du groupe de travail sur le dialogue social, M. Eric Aubry, membre du groupe de travail sur le dialogue social, et de Mme Angèle Malâtre-Lansac, directrice adjointe de l'Institut Montaigne, sur ses rapports intitulés « Reconstruire le dialogue social » et « Sauver le dialogue social, priorité à la négociation d'entreprise ».

- à 10 h 30 : audition, ouverte à la presse, de M. Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi.

- à 11 h 30 : table ronde, ouverte à la presse, de présidents de commissions mixtes paritaires de négociations de branche (délégation à préciser).

Mardi 26 janvier 2016

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A 16 h 30 (salle Lamartine) :

- audition, ouverte à la presse, de MM. Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, associés fondateurs de Carbone 4, cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie carbone.

Mercredi 27 janvier 2016

Commission du développement durable :

A 9 h 30 (salle Lamartine) :

- table ronde sur la compensation écologique (à confirmer).

Commission des finances :

A 9 h 30 (salle 6350, Finances) :

- audition de M. Philippe Mills, président-directeur général de la Société de financement local (SFIL)

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A 11 h 30 (salle Lamartine) :

- audition, ouverte à la presse, de M. Jacques Rivoal, président du directoire de Volkswagen (à confirmer).

A 16 h 30 (salle Lamartine) :

- audition, ouverte à la presse, de M. Laurent Michel, directeur général de l'énergie et du climat au ministère du développement durable.

Mardi 2 février 2016

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A 16 h 30 (salle 7040, 103, rue de l'Université) :

- table ronde, ouverte à la presse, sur la presse automobile, avec la participation de : Argus, Auto Plus, 40 millions d'automobilistes, Automobile club association (autres participants à déterminer).

Mercredi 3 février 2016

Mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale :

A 11 h 30 (salle Lamartine) :

- audition, ouverte à la presse, de représentants de l'Association diéseliste de France.

Mercredi 10 février 2016

Commission des finances :

A 9 h 30 (salle Lamartine) :

- audition, conjointe avec les commissions des affaires économiques et du développement durable et de l'aménagement du territoire, de M. Louis Schweitzer, commissaire général à l'investissement, sur les programmes d'investissements d'avenir et sur le plan d'investissement de l'Union européenne (« plan Juncker »).

Informations parlementaires

SÉNAT
Session ordinaire de 2015-2016

ORDRE DU JOUR

NOR : *INPX1503936X*

Mardi 12 janvier 2016

A *14 h 30 :*

1. Débat sur le thème : « Les incidences du crédit d'impôt recherche sur la situation de l'emploi et de la recherche dans notre pays ».

2. Débat sur le thème : « La forêt française en questions ».

A *17 h 30* et éventuellement, le soir :

3. Proposition de loi constitutionnelle relative à la compensation de toute aggravation par la loi des charges et contraintes applicables aux collectivités territoriales (nº 197, 2015-2016).

Rapport de M. Jean-Pierre VIAL, fait au nom de la commission des lois (nº 264, 2015-2016).

Texte de la commission (nº 265, 2015-2016).

Délais limites

Débat sur le thème « Les incidences du crédit d'impôt recherche sur la situation de l'emploi et de la recherche dans notre pays ».

Inscriptions de parole dans le débat : **lundi 11 janvier 2016** à *17 heures*.

Débat sur le thème « La forêt française en questions ».

Inscriptions de parole dans le débat : **lundi 11 janvier 2016** à *17 heures*.

Proposition de loi constitutionnelle relative à la compensation de toute aggravation par la loi des charges et contraintes applicables aux collectivités territoriales (nº 265, 2015-2016).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **lundi 11 janvier 2016** à 17 *heures*.

Dépôt des amendements : **lundi 11 janvier 2016** à *12 heures*.

Proposition de résolution tendant à limiter le poids de la réglementation applicable aux collectivités territoriales et à simplifier certaines normes réglementaires relatives à l'urbanisme et à la construction (nº 198 rectifié, 2015-2016).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **mardi 12 janvier 2016** à *17 heures*.

Proposition de loi visant à instaurer un Jour de Mémoire pour perpétuer notre histoire, sensibiliser les jeunes aux sacrifices de leurs anciens et aux valeurs républicaines de la nation française (nº 145, 2015-2016).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **mardi 12 janvier 2016** à *17 heures*.

Dépôt des amendements : **lundi 11 janvier 2016** à *12 heures*.

Proposition de loi d'expérimentation territoriale visant à faire disparaître le chômage de longue durée (nº 267, 2015-2016).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **mardi 12 janvier 2016** à *17 heures*.

Dépôt des amendements : **lundi 11 janvier 2016** à *12 heures*.

Proposition de loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire (nº 269, 2015-2016).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **mardi 12 janvier 2016** à *17 heures*.

Dépôt des amendements : **lundi 11 janvier 2016** à *12 heures*.

Débat sur les conclusions du rapport de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques intitulé : « Sécurité numérique et risques : enjeux et chances pour les entreprises ».

Inscriptions de parole dans le débat : **mercredi 13 janvier 2016** à *17 heures*.

Débat sur les conclusions du rapport de la commission d'enquête sur le coup économique et financier de la pollution de l'air.

Inscriptions de parole dans le débat : **mercredi 13 janvier 2016** à *17 heures*.

Projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et proposition de loi organique, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la nomination à la présidence du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité (nº 608, 2014-2015).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **lundi 18 janvier 2016** à *17 heures*.
Dépôt des amendements : **jeudi 14 janvier 2016** à *12 heures*.

Informations parlementaires

SÉNAT
Session ordinaire de 2015-2016

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

NOR : *INPX1503937X*

Convocation

La conférence des présidents du Sénat se réunira le **mardi 19 janvier 2016,** à *19 heures* (salle Clemenceau).

Informations parlementaires

SÉNAT
Session ordinaire de 2015-2016

COMMISSIONS

NOR : *INPX1503938X*

Convocations

Mission d'information sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de culte :

Mercredi 13 janvier 2016, à *13 h 30* (salle nº 245) : réunion constitutive.

Délais limites de dépôt des amendements en commission

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale :

– pojet de loi nº 242 (2015-2016), adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à l'information de l'administration par l'institution judiciaire et à la protection des mineurs - Lundi 11 janvier 2016, à 12 heures ;

– projet de loi nº 222 (2015-2016) ratifiant l'ordonnance nº 2015-1127 du 10 septembre 2015 portant réduction du nombre minimal d'actionnaires dans les sociétés anonymes non cotées, lundi 11 janvier 2016, à *12 heures.*

Informations parlementaires

OFFICES ET DÉLÉGATIONS

OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

NOR : *INPX1503932X*

Ordre du jour prévisionnel

Jeudi 21 janvier 2016

A *9 heures (Assemblée nationale, salle Lamartine) :*

– *audition publique, ouverte à la presse, sur « Les synergies entre les sciences humaines et les sciences technologiques ».*

Lundi 29 février 2016

A 9 heures (Assemblée nationale, salle Lamartine) :

– *audition publique, ouverte à la presse, sur « Les enjeux stratégiques des terres rares ».*

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

PREMIER MINISTRE

Avis de vacance d'un emploi de chargé(e) de mission à temps plein (secrétariat général pour les affaires régionales)

NOR : *PRMG1532774V*

Un emploi de chargé(e) de mission à temps plein auprès du préfet de région Centre-Val de Loire « environnement, logement, agriculture » est susceptible d'être vacant à compter du 1er janvier 2016 au secrétariat général pour les affaires régionales.

Intérêt du poste

Le ou la chargé(e) de mission se voit confier la responsabilité de la mission sur les politiques de l'agriculture, du logement et une partie des politiques environnementales sur le territoire de la région.

En plus du suivi des politiques, son rôle est de conseiller le préfet et le SGAR.

Missions

Le ou la chargée de mission, sous l'autorité du SGAR, est chargé(e) notamment de :

- suivre les politiques suivantes :
  - agriculture : suivi de l'économie agricole, agroalimentaire, forêt, alimentation, etc. ;
  - logement : suivi des mesures relatives à l'habitat et au logement, suivi des travaux du comité régional de l'habitat et de l'hébergement, coordination de la mobilisation pour le foncier public, suivi des aides à la pierre, etc. ;
  - environnement : biodiversité, ressources minérales, aménagement et développement durables, risques naturels (hors inondation), risques technologiques, l'impact sur la santé, les déchets et l'évaluation environnementale, etc. ;
  - assurer la coordination des services de l'Etat et des opérateurs d'Etat pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des politiques ;
  - assurer une veille technique et réglementaire ;
  - préparer les dossiers et les interventions du préfet et du SGAR ;
  - être le référent du SGAR pour les directions régionales, notamment DREAL et DRAAF.

Environnement professionnel

Le (la) chargé(e) de mission, sous l'autorité directe du secrétaire général pour les affaires régionales, est un des chargés de missions thématiques couvrant chacun un domaine d'action spécifique.

Le SGAR de la région Centre-Val de Loire est composé d'environ 46 agents. Il sera organisé en deux pôles, l'un dédié aux politiques de modernisation et de mutualisation des moyens et l'autre chargé de l'animation régionale des politiques publiques et de la coordination interministérielle,

Le titulaire du poste sera rattaché fonctionnellement au pôle chargé de l'animation régionale des politiques publiques et de la coordination interministérielle.

Le titulaire du poste aura de nombreuses liaisons fonctionnelles avec :

- les administrations centrales ;
- les services régionaux et départementaux de l'Etat ;
- les préfectures de département ;
- les établissements publics et agences de l'Etat ;
- les collectivités territoriales.

Compétences et qualités attendues

Le poste nécessite une forte aptitude au travail en réseau avec l'ensemble des services de l'Etat, de bonnes capacités relationnelles avec les partenaires institutionnels de l'Etat. Il nécessite aussi une grande réactivité et une grande autonomie.

Conditions à remplir

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret nº 2009-587 du 25 mai 2009 relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales, peuvent être nommés chargés de mission les fonctionnaires de catégorie A ou assimilés, les magistrats, les officiers ainsi que des agents contractuels d'un niveau équivalent.

Modalités de candidature

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 25 mai 2009 précité, les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae*, d'une lettre de motivation, ainsi que, le cas échéant, du dernier arrêté de situation administrative et un état des services, doivent être transmises, dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au *Journal officiel*, au préfet de région Centre-Val de Loire, à l'adresse ci-après : 181, rue de Bourgogne, 45042 Orléans Cedex.

Personnes à contacter

M. Claude FLEUTIAUX, secrétaire général pour les affaires régionale de la région Centre-Val de Loire : téléphone : 02-38-81-46-51 ; courriel : claude.fleutiaux@centre.pref.gouv.fr, adresse postale : 181, rue de Bourgogne, 45042 Orléans Cedex.

M. Jérémie BOUQUET, adjoint du SGAR, téléphone : 02-38-81-46-60 ; courriel : jeremie.bouquet@centre.pref.gouv.fr.

M. Christophe DELETANG, directeur des services administratifs et financiers du SGAR, téléphone : 02- 38-81- 46-70 ; courriel : christophe.deletang@centre.pref.gouv.fr.

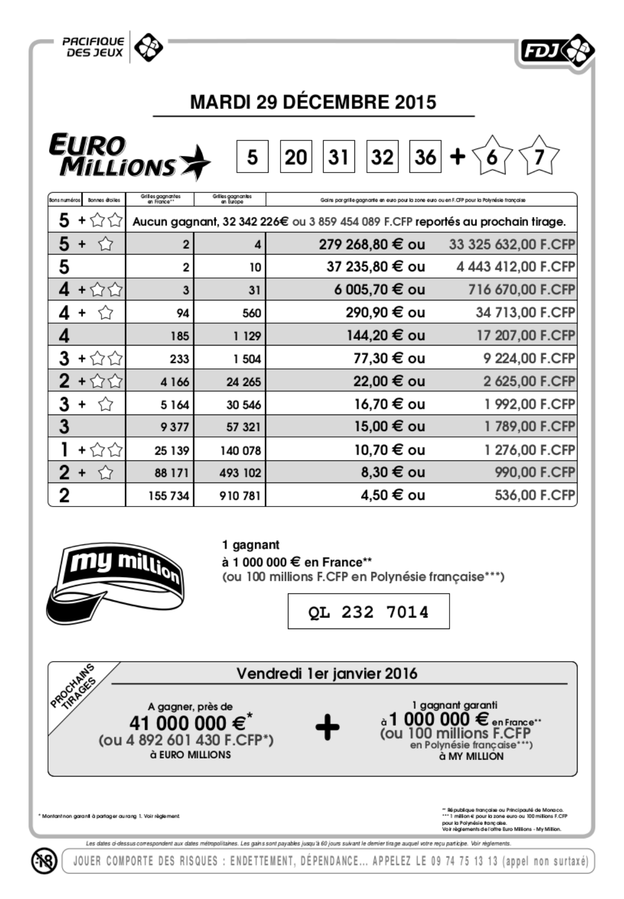
Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Résultats du tirage de l'Euro Millions du mardi 29 décembre 2015

NOR : *FDJR1532705X*



PACIFIQUE DES JEUX — FDJ

MARDI 29 DÉCEMBRE 2015

EURO MILLIONS : 5 20 31 32 36 + ☆6 ☆7

Bons numéros	Bonnes étoiles	Grilles gagnantes en France**	Grilles gagnantes en Europe	Gains par grille gagnante en euro pour la zone euro ou en F.CFP pour la Polynésie française	
5	+ ☆☆	Aucun gagnant, 32 342 226€ ou 3 859 454 089 F.CFP reportés au prochain tirage.			
5	+ ☆	2	4	279 268,80 € ou	33 325 632,00 F.CFP
5		2	10	37 235,80 € ou	4 443 412,00 F.CFP
4	+ ☆☆	3	31	6 005,70 € ou	716 670,00 F.CFP
4	+ ☆	94	560	290,90 € ou	34 713,00 F.CFP
4		185	1 129	144,20 € ou	17 207,00 F.CFP
3	+ ☆☆	233	1 504	77,30 € ou	9 224,00 F.CFP
2	+ ☆☆	4 166	24 265	22,00 € ou	2 625,00 F.CFP
3	+ ☆	5 164	30 546	16,70 € ou	1 992,00 F.CFP
3		9 377	57 321	15,00 € ou	1 789,00 F.CFP
1	+ ☆☆	25 139	140 078	10,70 € ou	1 276,00 F.CFP
2	+ ☆	88 171	493 102	8,30 € ou	990,00 F.CFP
2		155 734	910 781	4,50 € ou	536,00 F.CFP

my million

1 gagnant
à 1 000 000 € en France**
(ou 100 millions F.CFP en Polynésie française***)

QL 232 7014

PROCHAINS TIRAGES

Vendredi 1er janvier 2016

A gagner, près de
41 000 000 €*
(ou 4 892 601 430 F.CFP*)
à EURO MILLIONS

+

1 gagnant garanti
à **1 000 000 €** en France**
(ou 100 millions F.CFP
en Polynésie française***)
à MY MILLION

* Montant non garanti à partager au rang 1. Voir règlement.

** République française ou Principauté de Monaco.
*** 1 million € pour la zone euro ou 100 millions F.CFP pour la Polynésie française.
Voir règlements de l'offre Euro Millions - My Million.

Les dates ci-dessus correspondent aux dates métropolitaines. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel votre reçu participe. Voir règlements.

-18 JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

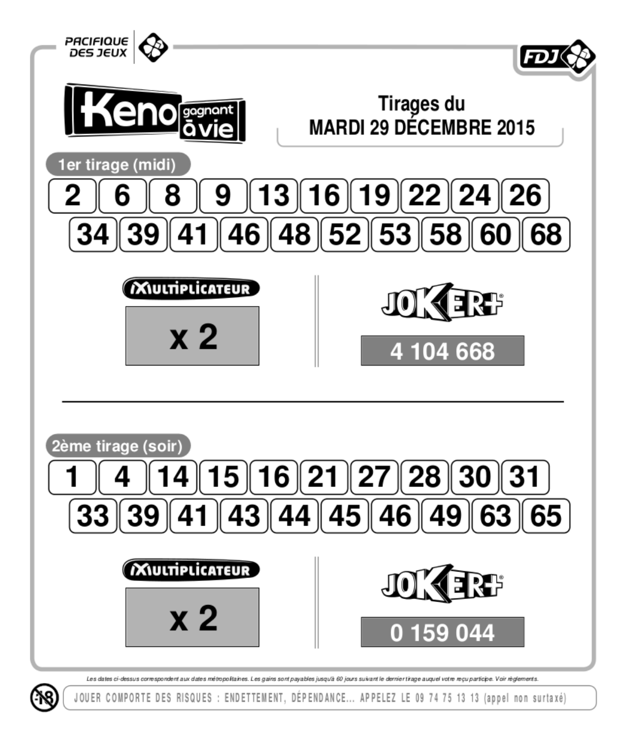
Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Résultats des tirages du Keno du mardi 29 décembre 2015

NOR : *FDJR1532707X*



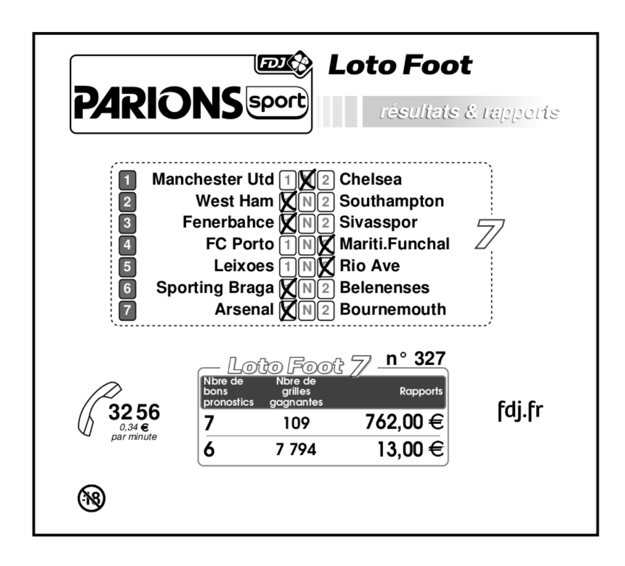
Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Résultats du Loto Foot 7 nº 327

NOR : *FDJR1532708X*



FDJ PARIONS sport **Loto Foot** résultats & rapports

		1	N	2	
1	Manchester Utd		X		Chelsea
2	West Ham	X			Southampton
3	Fenerbahce	X			Sivasspor
4	FC Porto			X	Mariti.Funchal
5	Leixoes			X	Rio Ave
6	Sporting Braga	X			Belenenses
7	Arsenal	X			Bournemouth

Loto Foot 7 n° 327

Nbre de bons pronostics	Nbre de grilles gagnantes	Rapports
7	109	762,00 €
6	7 794	13,00 €

32 56 0,34 € par minute

fdj.fr

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Résultats du Loto Foot 7 n° 328

NOR : *FDJR1532710X*



FDJ PARIONS sport Loto Foot résultats & rapports

	Équipe 1	1	N	2	Équipe 2
1	Leicester		X		ManchesterCity
2	Brighton Hove			X	Ipswich
3	Cardiff		X		Nottingham F.
4	Fulham	X			Rotherham
5	Leeds Utd		X		Derby
6	Benfica Lisbon	X			NacionalMadère
7	Sportng Lisbon	X			Pacos Ferreira

Loto Foot 7 n° 328

Nbre de bons pronostics	Nbre de grilles gagnantes	Rapports
7	623	134,00 €
6	7 579	13,40 €

32 56 0,34 € par minute

fdj.fr

Informations diverses

Cours indicatifs du 31 décembre 2015 communiqués par la Banque de France

NOR : *IDIX1503933X*

(Euros contre devises)

1 euro	1,088 7	USD	1 euro	1,489 7	AUD
1 euro	131,07	JPY	1 euro	4,311 7	BRL
1 euro	1,955 8	BGN	1 euro	1,511 6	CAD
1 euro	27,023	CZK	1 euro	7,060 8	CNY
1 euro	7,462 6	DKK	1 euro	8,437 6	HKD
1 euro	0,733 95	GBP	1 euro	15 039,99	IDR
1 euro	315,98	HUF	1 euro	4,248 1	ILS
1 euro	4,263 9	PLN	1 euro	72,021 5	INR
1 euro	4,524	RON	1 euro	1 280,78	KRW
1 euro	9,189 5	SEK	1 euro	18,914 5	MXN
1 euro	1,083 5	CHF	1 euro	4,695 9	MYR
1 euro	0	ISK	1 euro	1,592 3	NZD
1 euro	9,603	NOK	1 euro	50,999	PHP
1 euro	7,638	HRK	1 euro	1,541 7	SGD
1 euro	80,673 6	RUB	1 euro	39,248	THB
1 euro	3,176 5	TRY	1 euro	16,953	ZAR